

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
Administration et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES (LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum p'annonce » 2.—
Suisse » 0.30
Etranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 1.—

A nos abonnés

Hier, par suite d'une panne d'électricité, la ligne de la « Sentinelle » a subi une avarie qui a eu de graves répercussions sur nos services. La rotative de la « Sentinelle » a été arrêtée plus d'une heure. Les expéditions n'ont pas été possibles pour l'extérieur. En ville, le journal a été distribué vers deux heures seulement, au lieu de midi. Ce contretemps a été d'autant plus fâcheux que nous annonçons plusieurs conférences, dans le Bas, pour le même soir, et que nous avions reçu, en dernière heure, par téléphone, un important service de dépêches et d'abondantes informations de la séance d'hier matin, au Grand Conseil. A La Chaux-de-Fonds, l'édition spéciale de la « Sentinelle » vint amoindrir dans quelque mesure les inconvénients de cet accident. Nous tenons néanmoins à exprimer à nos lecteurs le regret que nous avons eu de ce retard dû à des circonstances majeures.

LA SENTINELLE.

Andouilles de vieille souche s'ignorent

Comment andouilles ne sont à mépriser entre les humains. Rabelais.

« Le Neuchâtelois » du 11 avril, à propos de la candidature de Graber au Conseil d'Etat, cite le passage suivant d'un article que j'écrivis, dit-il, il y a un peu plus de cinq ans et un peu moins de dix ans.

« Aussi longtemps que le Parti socialiste ne disposera pas de la majorité en Suisse, il ne pourra présenter comme candidat au Conseil fédéral qu'une andouille avérée. »

J'ai pleine confiance en mon confrère rédacteur du « Neuchâtelois » qui pourrait bien être en la circonstance M. Henri Calame, conseiller d'Etat, et j'admets sans contrôle sa citation. Mais n'ayant pas sous les yeux l'article dont celle-ci est tirée, je ne saurais me rappeler s'il s'agit là d'une simple boutade de ma part, ou si j'ai voulu exprimer en termes élégants un principe éternel.

Je penche à croire que je parlais sérieusement, car en matière d'andouilles je m'en suis toujours rapporté à François Rabelais qui s'y connaissait. Dans le livre IV de Pantagruel, il consacre les chapitres trente-cinq à quarante-deux à la guerre des andouilles et il en dit de fort bonnes choses. Au chapitre trente-huit il démontre que les géants qui entassaient les montagnes pour escalader le ciel et combattre les dieux étaient andouilles pour la moitié du corps.

« Le serpent, dit-il, qui tenta Eve était andouilleuse, ce nonobstant est de luy écrit qu'il était fin et cauteleux. »

Et quelques lignes plus loin, il ajoute : « Les Souisses, peuple maintenant hardy et belliqueux, que scavons nous si jadis étaient saucisses ? Je n'en voudrais pas mettre le doigt au feu. »

Vous voyez donc, honorable confrère, que le plus grand docteur du 16^{me} siècle et peut-être de tous les temps, l'immortel Rabelais, avait les andouilles en haute estime et pensait honorer les Suisses de son temps en prétendant qu'ils étaient un peuple d'andouilles.

Je n'ai donc fait que proclamer une vérité reconnue depuis quatre siècles en disant que le Parti socialiste devrait inscrire dans ses statuts que tout candidat au Conseil fédéral ne peut être qu'une andouille avérée.

Je reconnais qu'il était superflu de le dire puisque notre Constitution n'admet pas de candidat qui ne soit suisse, c'est-à-dire andouille, selon Rabelais.

J'avoue au surplus que je ne parlerais plus d'être majorité avant de présenter un tel candidat au Conseil fédéral, car je suis à présent tout à fait partisan de la proportionnelle à l'exécutif, tandis que je ne l'étais guère il y a cinq ou six ans. J'évolue.

Mais, monsieur, une chose m'étonne, surtout si vous êtes M. Henri Calame. Grand patriote, par conséquent gardien des traditions plus que nous, comment se fait-il que vous reniez vos ancêtres du 16^{me} siècle, ces vieilles andouilles farouches et belliqueuses dont parle Rabelais, et dont vous descendez en ligne directe ? A moins que vous ne prétendiez être sorti de la cuisse de Jupiter, ce qui n'est guère possible, la ressemblance n'y est pas.

Quoi, vous seriez un de ces parvenus qui n'ose reconnaître ses aïeux, vous auriez honte de vous avouer andouille avérée, gouvernant un peuple d'andouilles ?

Allons, allons, vous avez plus d'esprit et de courage que ça. J'aime mieux croire que vous n'avez jamais lu Rabelais et que la tradition andouilleuse s'est perdue avant vous. J'en rejette toute la faute sur notre illustre compatriote, M. Philippe Godet, qui depuis plusieurs générations s'est constitué pour notre peuple gardien des arcanes de la littérature et de l'histoire.

A l'instar de Landru, qui disait aux juges : « Je suis fou et vous me le cachez », ses compatriotes peuvent lui dire : « Nous sommes andouilles et vous nous l'avez tu. »

F. NAINÉ.

Bismarck au service du Bloc national neuchâtelois

En ce jour de Pâques 1922, les mânes du vieux Bismarck ont dû tressaillir d'aise ; dans l'ancienne principauté de Neuchâtel, le prince cher au chancelier de fer est ressuscité et la force va de nouveau primer le droit. Cette fois, la résurrection de ce principe n'est pas le fait d'un homme, mais de trois partis politiques coalisés contre un seul.

Ce qu'il y a de caractéristique dans ce geste, c'est que, précisément dans ces partis l'on retrouve les hommes qui, pendant la dernière guerre, étaient les grands mangeurs de Boches, de ces Boches dont la devise était justement celle que le Bloc national fait sienne aujourd'hui. Comme quoi, pour la défense d'une mauvaise cause, les plus mauvais arguments d'un ennemi peuvent être ramassés et utilisés. Nécessité ne connaît pas de loi !

Ce qu'il y a d'amusant dans tout ceci, c'est que, à la tête des partis coalisés, se trouvent les descendants des anciens royalistes neuchâtelois, qui avaient prôné la Proportionnelle comme étant un principe juste tant et aussi longtemps qu'ils n'avaient en face d'eux que les Républicains appelés radicaux et surnommés par eux du nom appétissant de pourris.

Mais le jour vint où un nouveau parti, sortant de ses langes, commença de s'affirmer sous le nom de parti socialiste. Ce jour-là, les anciens royalistes, appelés libéraux et surnommés bédouins par les radicaux, trouvèrent le moment propice pour faire triompher le principe de la représentation proportionnelle dans le canton de Neuchâtel, principe qui a reçu depuis lors une application pratique pour les élections au Grand Conseil.

En conséquence, il semblait que ce principe, basé sur un esprit de justice, étant admis, il devait être avec le temps appliqué pour les élections au Conseil d'Etat et que, à défaut d'une loi, le même esprit de justice qui avait animé les premiers partisans de la R. P. devait les pousser à admettre que chaque parti soit représenté à l'Exécutif en rapport avec sa force numérique.

En effet, les anciens adversaires libéraux et radicaux s'entendirent très bien pour avoir chacun leur part du gâteau.

Puis, vint un nouveau parti, le P. P. N., auquel on accorda tout de suite, sans même connaître au juste sa force numérique, un siège au Conseil d'Etat. Mais le nouveau-né n'est pas content et, quoiqu'il soit le plus faible des quatre partis cantonaux, il exige un deuxième siège sur cinq. Voilà des gens qui ont de l'appétit comme des canonniers !

Quant au parti socialiste qui a plus d'un quart de siècle d'existence, donc un passé, une histoire et des hommes qualifiés, on ne veut rien savoir de lui et, malgré sa puissance numérique, on lui refuse cette part qui à juste droit il réclame aujourd'hui et qu'on n'a pas marchandée aux autres partis. Et qui est-ce qui est le plus acharné pour la lui refuser ? Précisément ces hommes qui ont été les apôtres de la Proportionnelle. Est-ce inconscience, esprit borné ou mauvaise foi ? Peut-être les trois à la fois.

Les trois partis bourgeois qui sont déjà servis entendent bien ne pas lâcher une tranche du gâteau gouvernemental. Ils le trouvent trop bon pour en céder un morceau à des vagabonds tels que les socialistes. Ils n'entendent pas qu'arrivent au pouvoir les va-nu-pieds, les gueux, les ouvriers aux mains calleuses, les philosophes et tous les travailleurs manuels et intellectuels formant le parti socialiste, et que ce parti soit représenté au Conseil d'Etat par l'un de ses membres.

Les renégats de la Proportionnelle ont donc

formé une Sainte-Alliance, composée d'éléments plus ou moins disparates pour faire échec à la candidature socialiste. Dans cette Sainte-Alliance figurent les descendants des anciens royalistes ou bédouins, les radicaux ou pourris et les P. P. N. ou... choucroute. Quelle bouillabaisse !

Il y a là-dedans beaucoup de messieurs gantés et dorés sur tranche, dont le principal souci est la défense du coffre-fort. C'est du reste, sur ce seul point que les trois partis en question pouvaient tomber d'accord, car la noblesse cultivée et distinguée n'a qu'un mauvais œil pour le bourgeois parvenu, lourdaud, d'une culture qui sent la boutique et qu'elle considère comme un usurpateur. Mais dans cette circonstance, c'est l'intérêt qui domine tout, la justice est reléguée à l'arrière-plan. Un socialiste au pouvoir ! Grand Dieu, que deviendrions-nous ? Il mettrait le nez dans les comptes de l'Etat, et renverserait ses amis politiques. Non, non, non, jamais !

Seulement, voilà, nous devons quand même, pour la forme, justifier notre opposition, disent ces messieurs. Avec la justice tout court, c'est très difficile, car ces sales socialistes ont bien droit à deux sièges, en tout cas à un. Mais ne nous embarrassons pas pour si peu. Nous allons créer une nouvelle justice, la Justice politique. Ça, c'est quelque chose ! Cette justice-là nous donnera raison, nom de nom !

Et, en avant la musique !

La Justice politique... s'il y a deux vocables qui jurent de se voir accouplés, ce sont ceux-là. Et quand je vois dans cette circonstance, trois ennemis de la justice vraie se coaliser pour faire triompher leur justice politique qui consiste à spolier un quatrième parti presque aussi puissant au point de vue numérique qu'eux tous ensemble, cela me rend rêveur.

Si encore un idéal commun rassemblait sous la même bannière ces trois adversaires politiques, mais il n'en est rien. L'idéal n'a rien à voir dans leur association. Un seul but les rassemblerait : l'intérêt commun, le portemonnaie.

Le travailleur, chargé de famille qui a de la peine à vivre, le chômeur avec ses allocations d'assistance insuffisantes, la vieillesse abandonnée et toutes les œuvres sociales en souffrance, tout cela n'entre pas en ligne de compte dans l'association du bloc tricéphale. C'est son moindre souci. Pour le moment, le mot d'ordre est : Face à l'ennemi, au socialisme ! Et pour triompher, la force primera le droit.

Mais si, dans notre république neuchâteloise, la devise bismarckienne, la devise boche devait triompher, ce que malgré tout je n'espère pas, je proposerais alors d'enlever l'inscription « La Justice élève les nations » qui, si je ne me trompe, se trouve au-dessus de la tribune présidentielle dans la salle de notre Grand Conseil, et de remplacer cette inscription par la suivante : « Ici la Force prime le droit ».

J. JUSTICE.

Libéraux et tarifs douaniers

Ce qui prouve le mieux que les libéraux sont d'excellents patriotes et dignes d'appartenir aux partis d'ordre, c'est que leur Comité central, en décembre dernier, A DECIDE DE SOUTENIR LES NOUVEAUX TARIFS DOUANIERs, alors que le peuple neuchâtelois, dans sa grosse majorité, en souffre intensément.

Les représentants radicaux ont fait de même à Berne, comme ils votèrent les uns et les autres contre les propositions qui auraient empêché de voir s'aggraver la situation des chômeurs.

Leur principe, c'est : Bas salaires, hauts dividendes. Longues journées, courtes miches de pain !

Ce sont des pa-tri-o-tes !

Une conférence internationale

L'espéranto à l'école

La conférence internationale sur l'enseignement de l'espéranto à l'école s'est ouverte mardi matin à la Société des Nations. 90 délégués de 21 pays y participent. Les gouvernements de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie, de l'Allemagne, de la Finlande, de la Hollande, de l'Italie, de la Chine et du Japon y ont envoyé des délégués officiels ainsi que les départements de l'Instruction publique de Neuchâtel et de Genève. Les autres délégués représentent des autorités scolaires provinciales ou municipales ou des instituts nationaux d'espéranto.

Il ne s'agit plus d'un vaste congrès de 2,500 participants comme celui qui s'est réuni à Prague l'été dernier, mais d'une conférence d'experts, strictement limitée à des délégués officiels compétents. La plupart sont des instituteurs qui ont enseigné l'espéranto eux-mêmes dans leurs écoles. Cela change un peu d'avec les diplomates qu'on est habitué à voir dans les couloirs de la Société des Nations. Les séances se tiennent entièrement en espéranto, ce qui dispense du souci de la traduction, et gagne un temps précieux. Plusieurs des rapports présentés sont particulièrement intéressants. A Milan, où la municipalité fait enseigner l'espéranto dans 32 classes d'écoles primaires comme branche facultative, on a remarqué que les deux tiers des parents font suivre cet enseignement à leurs enfants. Les délégués de la municipalité de Milan ont fait remarquer à ce propos que la population ouvrière tient essentiellement à ce que la jeunesse puisse entrer en relations avec les peuples étrangers. Il en est de même en Allemagne et en Tchécoslovaquie.

En Angleterre, l'espéranto est enseigné comme branche obligatoire dans certaines écoles publiques à titre d'expérience. La délégation britannique à la conférence est la plus nombreuse. Elle compte des pédagogues de grande valeur, qui ont basé leurs observations sur une pratique de quatre à dix années déjà. Ils ont constaté qu'au bout d'un an d'espéranto, à raison de deux heures par semaine, les élèves étaient à même d'écrire et de parler la langue. Dans les classes suivantes, quand les écoliers passent au français ou à l'allemand, ceux qui ont appris l'espéranto font des progrès beaucoup plus rapides. L'étude d'une langue logique et régulière leur a fait comprendre le mécanisme grammatical, la formation des mots, l'analyse et la construction des phrases. Les instituteurs se félicitent des résultats obtenus et de l'heureuse influence de cette nouvelle étude, même au point de vue de la grammaire et de la composition dans la langue maternelle. Ils ont tous insisté sur ce point.

Les délégués hollandais ont appuyé sur la correspondance interscolaire d'un pays à l'autre et sur l'intérêt qui en découle pour les leçons de géographie. Les garçons et les fillettes qui correspondent en espéranto avec des camarades tchèques, italiens ou bulgares, trouvent la carte d'Europe un peu plus vivante et s'habituent à l'idée de la grande famille humaine. Les délégués des autres pays ont également constaté cette influence morale, qui peut être d'une grande importance dans l'éducation de la future génération.

La conférence adressera un appel aux instituteurs du monde entier pour attirer leur attention sur le résultat des expériences faites et pour les encourager à soutenir l'introduction de l'espéranto dans les écoles populaires. Une commission étudie les moyens d'arriver à un accord international, mais l'initiative doit partir des parlements de chaque pays, où il serait urgent de constituer des groupes de convaincus. Le parlement bulgare a déjà voté un article de loi sur l'espéranto. Le parlement finlandais a également pris une décision favorable. Il faudrait que d'autres suivent.

Edm. P.

Si ce n'était pas Paul Graber

on serait disposé à laisser le siège vacant au Conseil d'Etat au groupe socialiste...

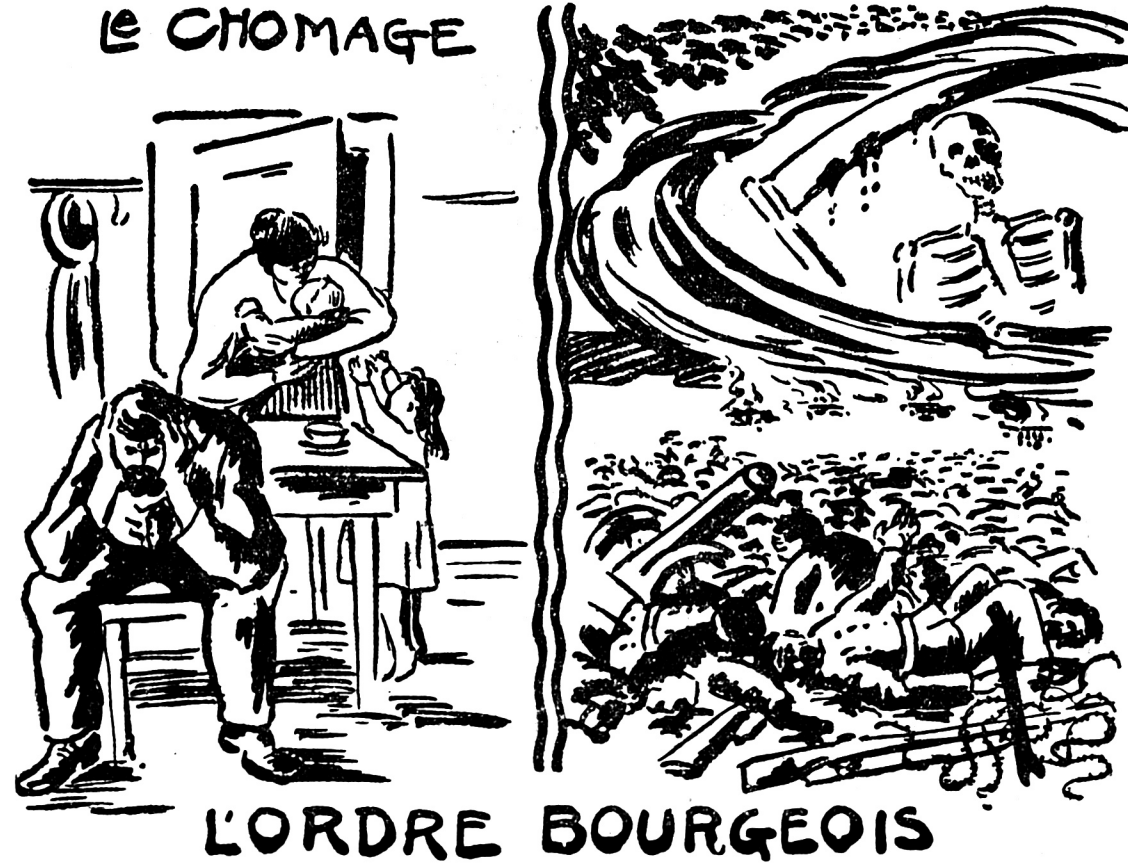
Tel est le refrain des partis de l'ordre du canton de Neuchâtel. Ce qui veut dire ceci :

« Messieurs les socialistes, si vous nous présentez un candidat qui nous convienne, nous l'acceptons ».

Or, ce candidat devrait être à l'eau de roses, souple, dire oui et amen à tout, savoir courber l'échine, quoi un Tripet N° 2. A part dans le canton de Genève, du temps de Favon, ce fut partout le même prétexte. Présentez-nous Jean au lieu de Pierre ou Paul, Henri au lieu de Charles et nous acceptons.

Je me souviens que, après la mort de M. Numa Grether, dans un entretien que j'eus avec John Clerc, je lui dis que le meilleur choix serait James Perrenoud. — Impossible ! J. P. connaît les questions économiques et ouvrières, mais n'est pas un politicien. Robert Comtesse ne le prise pas, ce qu'il nous faut actuellement, c'est un gouvernement homogène qui travaille à anéantir le parti conservateur. Si plus tard vous aviez un candidat qui puisse nous convenir on pourrait voir...

Dans le canton de Vaud, à propos d'une élection au Conseil national, c'était la même répétition. La candidature de Fauquez, étant lancée, le parti radical se écria : Fauquez ? jamais, nous



ne pouvons l'admettre, si c'était Rapin, nous acceptations.

Survint la mort de Fauquez et une nouvelle élection. Encouragé par quelques amis, je me rendis à une assemblée, à Chillon, dans l'intention de présenter la candidature de Rapin. Lorsque je demandai la parole, le président me répondit que n'étant pas du parti radical, je ne pouvais prendre part à la discussion. Du reste, Rapin fut traité de méchante façon par MM. Ruchet et Maillefer.

Il n'y eut qu'à Genève, du temps où le parti radical méritait ce nom et que M. Favon en était le chef de file, qu'on comprit que le parti socialiste méritait sa place au soleil. Après une conférence qu'il nous fit à Neuchâtel, sur les syndicats obligatoires, M. Favon nous vanta le doigté de Triquet comme juge de paix, presque toutes les causes étant conciliées. Les administrations de Thiébaud et Renaud marchaient également bien; il nous prouva qu'il n'était pas nécessaire d'être universitaire pour avoir du bon sens et l'honnêteté administrative.

Les partis de l'ordre ne veulent pas de Paul Graber, et si le parti socialiste avait présenté un autre candidat, il en aurait été de même. Celui-là n'aurait pas eu les qualités requises et on lui aurait greffé tous les défauts.

Je m'adresse spécialement aux amis radicaux et libéraux que j'ai encore à Neuchâtel et environs et leur dis ceci: Mon camarade Paul Graber, comme tous les bons socialistes, n'a pas d'ennemis, mais des adversaires politiques. Etant au pouvoir, sans abandonner notre idéal, il travaillera pour le bien de tous; vous connaissez sa probité et son travail auxquels jamais il ne failira. Paysans, salariés, ouvriers, donnez-lui vos voix, vous ne vous en repentirez jamais, ce n'est pas la gloire que voudrait notre candidat, mais plus de bonheur et plus de justice pour tous.

P. DESVOIGNES.

Grand Conseil neuchâtelois

Séance du mercredi 19 avril 1922

Le téléphone vous a déjà apporté, brièvement résumé, l'exposé fait par notre camarade Hermann Guinand des raisons qui ont engagé les socialistes à refuser la gestion du Conseil d'Etat et les comptes. Cet exposé a eu le don de sortir le Grand Conseil de sa sérénité. Les conceptions se sont heurtées. Et les vérités dites par H. Guinand, puis, un instant plus tard, par Fritz Eymann, ont exaspéré les bourgeois qui n'aiment pas se les entendre dire. H. Guinand a surtout insisté sur l'impossibilité matérielle dans laquelle se trouve la commission d'exercer un contrôle suffisant, quand des conseillers d'Etat eux-mêmes n'entraient pas leur travail. Nous sommes donc obligés de faire confiance au Conseil d'Etat. Et cette confiance nous ne l'avons pas aussi longtemps que vous empêcherez 9 à 10,000 citoyens d'être représentés dans la gestion des affaires de l'Etat.

Fritz Eymann, reprenant ce même argument, n'a pas manqué de relever l'atteinte portée au sentiment de la justice de la majorité des électeurs neuchâtelois qui sont partisans de la R. P.

Toute cette argumentation, dont la justesse n'échappe pas à cette assemblée, irrite et exaspère ses membres bourgeois qui manifestent leur mauvaise humeur par de nombreuses interruptions. M. Henri Calame, pris plus particulièrement à partie, grogne ses réponses.

Au nombre des raisons avancées pour motiver son opposition aux comptes et à la gestion, H. Guinand a relevé aussi l'attitude différente qu'a eue le Conseil d'Etat suivant qu'il s'agissait de garantir l'épargne engagée dans l'affaire de la Caisse d'Epargne ou le krach du Crédit Mutuel Ouvrier de La Chaux-de-Fonds. On a protégé les uns et pas les autres, alors qu'il aurait fallu le faire pour tous. Vous êtes au Conseil d'Etat cinq représentants des classes riches de la population, tandis que les ouvriers n'en ont aucun. Nous ne pouvons pas vous demander, ce qui est impossible, de défendre à la fois les intérêts de ceux qui possèdent et des lésés. L'opposition même de ces intérêts explique mieux encore l'impossibilité dans laquelle se trouvent les représentants ouvriers de faire confiance à ceux qui défendent ceux de la classe possédante.

Département de Police

Samuel Jeanneret profite de la discussion de la gestion de ce département pour défendre les locataires. Si la population a diminué dans notre canton, à La Chaux-de-Fonds en particulier, la pénurie des logements continue à déployer ses effets. C'est pourquoi il demande à l'autorité cantonale de vouloir bien prendre des mesures de protection des locataires dès l'instant où l'arrêté fédéral sera rapporté. René Fallet demande que des mesures soient maintenues aussi pour permettre aux localités frappées particulièrement par le chômage d'empêcher l'arrivée chez elles d'étrangers.

M. Béguin insiste sur les difficultés qu'il y a à appliquer ces mesures, les communes étant tentées de se renvoyer réciproquement les chômeurs. Il apprend que le Conseil fédéral a l'intention de supprimer les restrictions autorisées dans le permis d'établissement.

M. Pierre Favarger demande des explications sur l'expulsion d'étrangers. M. Béguin lui répond longuement.

Samuel Jeanneret insiste une fois encore pour que les locataires continuent à être protégés, la pénurie des logements se faisant sentir à La Chaux-de-Fonds plus fortement qu'il y a un an. Il sait que ces mesures restrictives ne sont pas pour plaire aux propriétaires, et que des démarches sont faites à Berne pour les supprimer. Cependant, il souhaite qu'elles soient maintenues aussi longtemps qu'il ne sera pas plus facile de se loger.

Il est amusant d'entendre M. Favarger reprocher au Département de Police son nationalisme. M. Favarger va jusqu'à dire que des relations

internationales sont nécessaires entre les hommes et les Etats. Il fallait que M. Favarger ait une cause intéressante à défendre pour tenir un langage que nous avons été surpris de constater chez lui.

Département des Finances

Walther Fatton, tout en reconnaissant les changements heureux apportés dans la direction de la Banque Cantonale, demande des explications sur les résultats de la gestion ancienne et de la reprise de la Caisse d'Epargne. Il souhaite que le taux des prêts hypothécaires soit abaissé.

Hermann Fallet suggère de confier au substitut du Procureur général le soin de liquider les comptes d'insuffisances et d'amendes d'impôts remontant aux années 1918 à 1920 restant en souffrance chez le Procureur général, les fonctions absorbantes de ce magistrat ne lui permettant pas de le faire.

Paul Staehli souhaite qu'on maintienne à la Banque Cantonale son caractère d'établissement financier destiné à venir en aide à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, et proteste contre son adhésion à un cartel.

M. Clottu justifie cette adhésion en disant qu'on ne pouvait pas laisser la Banque Cantonale isolée en face de la concurrence. M. Clottu confirme cette nécessité entraînée par l'évolution du régime capitaliste de la concentration des capitaux par la constitution de trusts et de cartels. Notre argentier ne croit pas possible une diminution du taux hypothécaire aussi longtemps qu'on n'aura pas abaissé celui de l'épargne.

M. Favarger doit traverser une crise de conscience. Il partage l'opposition faite par les socialistes à l'adhésion de la Banque Cantonale au Cartel des Banques Suisses.

Fritz Eymann s'oppose, à son tour, à l'adhésion de la Banque Cantonale au Cartel des Banques Suisses. Il n'hésite pas à croire que ce cartel sera néfaste au pays, non seulement aux classes à revenus modestes, mais aussi aux classes moyennes et aux industriels. Car le but des cartels est de fixer des prix maxima, et l'argent est une denrée qu'on ne prêtera qu'à des conditions onéreuses. Fritz Eymann demande si le Grand Conseil n'aurait pas dû être consulté avant de procéder à cette adhésion, qui peut avoir sa répercussion dans notre économie. Il réclame la diminution du taux hypothécaire, en insistant sur la situation difficile des petits paysans. Ils s'étonneraient qu'on maintienne aussi élevé le taux de l'argent dont nos banques regorgent, s'il n'y voyait pas un résultat de l'existence des cartels qui fait disparaître la libre concurrence.

M. Scharpf désire profiter de cette occasion in extremis de nous faire part de son testament politique. Il paraît en vouloir surtout à l'administration communale de La Chaux-de-Fonds.

Ce discours de l'honorable resuscité fait regretter à Hermann Guinand que la Commune de La Chaux-de-Fonds soit désormais privée des lumières remarquables de M. Scharpf. Il est surpris de cette sollicitude qui n'aura plus l'occasion de s'exprimer au Conseil général de La Chaux-de-Fonds. Une fois de plus, Hermann Guinand fait remarquer que les Services de La Chaux-de-Fonds sont exploités conformément à la volonté de la majorité des habitants de cette ville. Du reste, les Services industriels ont réalisé un rendement suffisant dont M. Scharpf se garde bien de parler. Par contre, Hermann Guinand s'étonne de la manière dont les comptes de la Banque Cantonale sont présentés. En conclusion, Hermann Guinand fait remarquer que la gestion socialiste des communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds vaut en tout cas celle des communes bourgeoises et de l'Etat, qui boucle par un déficit important. Comme vous n'êtes pas capables de faire mieux, vous n'avez donc aucun droit de lancer des insinuations.

Julien Dubois désire être renseigné sur la situation actuelle de la succession de la Caisse d'Epargne. Savoir si l'état de son portefeuille s'est amélioré, et ce que nous devons craindre ou espérer pour l'avenir.

M. Clottu déclare que le déficit de 700,000 fr. enregistré est le résultat d'un exercice de 14 mois. Notre argentier espère une amélioration du rendement du portefeuille de la Caisse d'Epargne, car il croit que nous sommes arrivés au moment culminant de la crise.

Séance levée à 12 h. 15.

Séance de relevée

Convoquée pour deux heures, la séance de relevée ne s'ouvre qu'à deux heures trente. A 2 heures 15, seules les travées socialistes sont occupées. Quelques rares bourgeois errent par la salle. Les conseillers d'Etat eux-mêmes brillent par leur absence.

Département militaire

Edmond Breguet s'étonne qu'on ait dépassé de fr. 95,000 un poste inscrit au budget, pour l'habillement et l'équipement.

Travaux publics

Hermann Fallet, puis René Fallet, profitent d'interpeller le chef de ce dicastère sur les chantiers ouverts pour occuper les chômeurs. René Fallet plus particulièrement, demande si les C. F. F. ne pourraient pas fournir des occasions de travail. Il signale plusieurs travaux qui pourraient être entrepris dans les Montagnes neuchâteloises.

Julien Dubois désirerait que nous profitions de ce débat pour discuter quelques-uns des travaux publics importants qui pourraient être entrepris par la Confédération pour occuper les chômeurs. Nous devons trouver du travail pour les célibataires qui ne pourront plus vivre avec les normes qu'on se propose de leur diminuer. Les Communes ont fait ce qu'elles ont pu, la Confédération doit intervenir. Elle pourrait ouvrir des chantiers importants sur lesquels il serait facile de transporter des chômeurs de toute notre région.

Invité par l'intervention de Julien Dubois, M. Savoie-Petitpierre signale les travaux qui pourraient être entrepris dans la région des lacs. La hausse des eaux de ces derniers jours démontre la nécessité de faire une correction des eaux. Nous devons profiter de la situation présente

pour occuper là un grand nombre de chômeurs. En conséquence, il demande au Conseil d'Etat d'intervenir auprès du Département fédéral de l'Intérieur et des autorités cantonales intéressées pour qu'on active les études entreprises.

Hermann Guinand demande à M. Calame quel emploi a été fait des fr. 100,000 avancés par l'Etat aux mines de Collonges. Il rappelle les réserves faites par la fraction socialiste sur le crédit alloué et sollicité en son temps de manière un peu subite. Hermann Guinand aimerait connaître les résultats de cette exploitation.

Répondant à René Fallet, M. Calame déclare que les travaux de correction de la route du Raymond seront entrepris les premiers beaux jours venus. En attendant, M. Alfred Clottu dort du sommeil du juste. Les efforts désespérés qu'il fait pour dissimuler au Grand Conseil son besoin impérieux de faciliter sa digestion par une sieste, restent vains. M. Clottu dort tandis que les députés qui s'en aperçoivent sourient. Il faut dire qu'il est bercé par le timbre agréable de la voix de M. Calame, qui lit des rapports. L'orateur sue. Ce travail d'après-dîner l'oblige à user fréquemment de son mouchoir pour empêcher sa sueur d'inonder son voisin, M. Clottu. Il est vrai que M. Calame parle de la correction des cours d'eau.

Julien Dubois est sans pitié. Il n'est pas satisfait du labeur de M. Calame. Dites-nous ce que nous devons faire des nombreux bras qui resteront inoccupés l'été prochain. René Fallet est aussi impitoyable. Nous venons de prendre en considération la motion de M. Savoie-Petitpierre. Mais l'Etat a-t-il d'autres projets pour occuper les chômeurs.

Edmond Breguet signale à son tour un travail d'utilisation des forces naturelles pour la production de force électrique qui pourrait être entrepris. M. Calame fait un aveu bon à retenir. L'orateur reconnaît que la « Sentinelle » a eu raison de dire que les 100,000 fr. engloutis dans les mines de Collonges ont été légués. Le nom de M. Pettavel revenant à plusieurs reprises dans les explications que donne le chef du Département des Travaux publics à cette occasion, paraît indisposer M. Béguin, qui ne parvient pas à dissimuler une émotion compréhensible. Ce nom doit le hanter. Ces mines d'antracite furent une mauvaise affaire et la liquidation de la Société a été décidée.

Département de l'industrie

L'examen de la gestion de ce département permet de nouveau à nos camarades de prendre la défense des chômeurs. Marc Alber profite de cette occasion pour demander au Grand Conseil d'intervenir à Berne par un vœu demandant aux autorités fédérales de rapporter tout à fait l'arrêté du Conseil fédéral tendant à diminuer les secours aux chômeurs. Cette diminution entrera en vigueur au 1er juin si nous n'obtenons pas gain de cause. Et on ne paraît pas se rendre compte, à Berne, de la situation difficile des chômeurs dans nos Montagnes neuchâteloises. Si, comme vous l'avez dit ce matin, vous êtes ici les défenseurs de toutes les classes de la société, vous ne manquez pas de nous suivre.

M. Casimir Gicot, se sentant plus particulièrement visé après sa déclaration de ce matin, insiste sur la situation de la classe paysanne pour demander au Grand Conseil de ne pas suivre aux propositions de Marc Alber. On ne comprendrait pas, dans ces milieux, qu'on s'oppose à la diminution des secours-chômage réclamée par le Conseil fédéral. Il faut s'imposer des restrictions, conclut l'honorable orateur libéral. Il en parle bien à son aise.

Fritz Eymann répond à M. Gicot en disant que les socialistes comprennent aussi bien que qui que ce soit la situation des petits paysans. Il regrette que les autorités fédérales n'aient jusqu'ici voté leur sollicitude qu'aux gros agriens et producteurs de fromages. Cependant estimez-vous qu'on puisse diminuer encore les secours aux chômeurs. Je fais appel à vos consciences en vous demandant si vous pouvez équilibrer vos budgets avec les secours que reçoivent les chômeurs. Nous serons disposés aussi à venir en aide aux petits paysans. Pourquoi voulez-vous toujours opposer la classe paysanne aux populations citadines? Nous assurons de notre appui tous ceux qui contribuent à la production de la richesse.

Fritz Eymann conclut en disant que dans une République où il existe de la richesse on peut laisser des gens crever de misère. Comme les bourgeois protestent, notre camarade leur fait remarquer que nous y marchons par la réduction des secours-chômage.

Marc Alber, reprenant une citation du colonel Wildbolz, dit qu'un soldat coûtant aujourd'hui 8 fr. à la Confédération, notre pays doit pouvoir en consacrer autant pour conserver de la main-d'œuvre à notre industrie.

Comme René Fallet se lève pour prendre une fois encore la défense de nos chômeurs, des murmures et protestations se font entendre chez les bourgeois. Mais notre camarade leur dit qu'ils l'écoutent, car il a encore quelque chose à leur dire. Nous sommes ici pour défendre les intérêts de la population ouvrière, peu m'importe si cela ne vous intéresse pas. Je parlerai quand même.

Et René Fallet, fort de son expérience de directeur du chômage au Locle, fait un tableau saisissant de la situation des chômeurs. A l'aide de chiffres, il établit que si les normes actuelles sont diminuées, les chômeurs tomberont à la charge de l'assistance ordinaire.

M. Renaud répondant à nos camarades, se réfère à la réponse qu'il a déjà faite dans la session précédente du 17 mars. Il donne le résultat des démarches entreprises à la suite des interventions de nos camarades et de la manifestation du 19 mars. Ce résultat est connu, il a abouti à l'arrêté cantonal du 31 mars autorisant les communes à continuer l'application des anciens maxima de secours jusqu'au 31 mai. Mais M. Renaud rappelle que c'est avec fort peu de bonne grâce que les Chambres fédérales ont accueilli les demandes présentées par le gouvernement neuchâtelois. Il en infère qu'une nouvelle demande aurait fort peu de chance de succès. S'agissant de l'interpellation développée par Marc Alber, qui demandait que le cas échéant le gouvernement veuille bien prendre à sa charge la différence entre les ancien-

nes et les nouvelles normes, M. Renaud déclare ne pouvoir répondre au pied-levé à cette question. Il rompt une lance en faveur des patrons industriels du canton de Neuchâtel, qu'il a cru attaqués par Fritz Eymann.

M. Crivelli se plaint de l'attitude du groupe socialiste; il l'invite à de la modération et prie ses représentants de parler comme lui et tout ira bien!

F. Eymann remet au point ce qu'il a dit au sujet des « industriels suisses » et qui ne s'appliquait pas spécialement aux patrons neuchâtelois.

J. Dubois recommande encore au gouvernement de réclamer de la Confédération du travail pour nos chômeurs.

Le Dr Bourquin votera la proposition socialiste concernant le maintien des normes de chômage. La motion Julien Dubois et consorts est adoptée par 68 voix, sans opposition.

Département de l'Agriculture

Arthur Vuille rétorque à M. Gigon, ah! non, Gicot, euh... Ohicot, enfin Gicot, quoi... (rire général), que les cultivateurs qu'il comparait aux chômeurs de l'industrie, ont eux au moins du travail et peuvent toujours cultiver. Il relève aussi de nombreux cas de fraude dans le commerce du vin — un de ceux-ci contenait du cyanure de potassium — et déplore les amendes dérisoires qui sont infligées dans ces cas aux délinquants.

M. Renaud reconnaît que la répression de ces délits est peu efficace, mais qu'il n'y peut rien pour son compte.

Arthur Vuille croit tout de même que si M. Renaud voulait recommander aux présidents de tribunaux d'être un peu plus « stramm » (sic — hilarité générale), les répressions pourraient être plus efficaces.

Département de l'Instruction publique

M. J.-F. Jacot fait une observation au sujet du dépassement de crédit dans ce département.

M. A. Crivelli trouve que les directeurs des diverses écoles appliquent les règlements par trop à la lettre.

Le chef du Département explique ce déficit par le manque de base précise lorsque le budget fut établi. Les traitements du corps enseignant ayant été relevés dans une proportion beaucoup plus élevée qu'on ne l'avait prévu au Département, il en est résulté cette rupture d'équilibre.

H. Hertig relève la plainte toujours entendue et répétée dans chaque rapport du manque de locaux universitaires. Il s'en étonne d'autant plus que pendant cette même période on a pu trouver le temps et les moyens de faire toutes sortes de transformations, agrandissements, décorations, à la caserne de Colombier.

D'autre part, on se demande pourquoi, puisqu'on n'a pas de locaux, on acquiert des appareils qui, au dire du rapport, sont exposés à se couvrir de poussière, faute d'emploi. N'est-ce pas mettre la charrue devant les bœufs?

M. Henri Calame, qui probablement ignore ce qu'est un épidiastroscope, croit que notre camarade s'est trompé en nommant ainsi l'appareil en question, mais s'il ignore ce qu'est cet appareil il sait par contre qu'il est installé depuis peu. — Dont acte.

Département des Cultes

S. Jeanneret demande des nouvelles de la question du postulat adopté par le Grand Conseil il y a huit mois, demandant que l'église fasse elle-même les frais de son budget.

Le chef du Département répond que le Département étudie la question d'un impôt ecclésiastique.

M. de Dardel n'est pas d'accord avec la solution préconisée par le Département, mais que la meilleure sera toujours la séparation.

La gestion et les comptes sont donc adoptés contre les voix du groupe socialiste.

Deux postulats déposés par nos camarades sont encore discutés. Le premier concerne la simplification du vote du Grand Conseil et du Conseil d'Etat par l'emploi d'une seule enveloppe. Il paraît, suivant la réponse de M. Béguin, que les ordres étant déjà donnés il n'est plus possible de donner suite.

Le second postulat est adopté sans opposition. En voici la teneur:

« Le Grand Conseil émet le vœu — étant donné la demande de suppression des lois protectrices des locataires adressée à l'autorité fédérale — que ces lois demeurent en vigueur aussi longtemps que la pénurie des logements sera constatée. Il demande au Conseil d'Etat de bien vouloir réclamer de l'autorité fédérale le maintien des mesures protectrices en question, particulièrement pour les communes atteintes gravement par le chômage. »

Pour clore la législature, le président du Grand Conseil, notre camarade Otto Graber, prononce le discours traditionnel. Nous le publierons sous peu.

Il lève la séance à 17 h. 20 et déclare la session

NOUVELLES SUISSES

LA SOTTISE HUMAINE

Une histoire de cochons victimes de sorcellerie!

APPENZELL, 19. — Un paysan de la région, dont le troupeau de porcs avait dû être abattu par suite de l'apparition de la fièvre aphteuse, crut néanmoins pouvoir accuser publiquement un autre cultivateur, d'ailleurs établi assez loin de là, d'avoir fait périr ses bêtes par des pratiques de sorcellerie. Il alla même jusqu'à soutenir cette étrange accusation devant le tribunal qui, jugeant qu'il y avait là un cas de très grave offense, lui infligea le maximum de l'amende soit deux cents francs et le condamna aux frais, ainsi qu'à cinquante francs de dommages-intérêts à verser à celui qu'il avait injustement accusé. Le tribunal a également estimé qu'il est grand temps de réagir dans la mesure du possible contre l'esprit de superstition.

Kefal NEURALGIE MIGRAINE BOITE 5 FR. 100 TOUTES PHARMACIES

Grande Salle de la Croix-Bleue

VENDREDI 21 AVRIL 1922
Portes: 19 1/4 h. - Rideau: 20 h. préc.

Grande VEILLÉE POPULAIRE
AU PROGRAMME:

Thérèse ou l'Orpheline de Genève

Mélodrame en 3 actes, par Victor Dugange
Mise en scène et décors spéciaux - Costumes de la maison Jæger, St-Gall
Orchestre pendant les entr'actes

Prix des places: 50 ct. - Cartes en vente au magasin de musique Witschi-Benguerel, Léop.-Robert 22; au Cercle musical abstinent, Serre 38; M. von Känel, Numa-Droz 133; chez le concierge et le soir à la caisse. 4938

Cinéma de la Paix, St-Imier

Téléphone 1.38 4943

Jeu à 8 h. - **RICHE PROGRAMME**

Un triomphe de la technique suisse des explosifs

Rio Jim
dans une de ses meilleures et dernières créations

La pierre de touche
Passionnant drame du Far-West - 6 actes des plus captivants
L'action se déroule au pays de l'or
Ce film merveilleux remporte partout en ce moment un énorme succès

Un fameux pensionnaire
Prix réduits

Samedi - Dimanche - SUR LA SCÈNE:
LA PETITE BOURQUIN
Tyrolienne comique

Sous peu: Joseph vendu par ses frères

FABRIQUE DE

Gotagers Weissbrodt
frères

Progrès N° 1

TÉLÉPHONE 17-98 LA CHAUX-DE-FONDS

Buvons le "STIMULANT"

Apéritif sain, au vin et au quinquina 3379

CINÉMA DU CASINO
Le Locle

Jeu - Samedi - Dimanche

Suite du triomphal succès

L'ORPHELINE

Le dernier grand succès de LOUIS FEULLADE avec BISCOT 4952

Quatre nouveaux épisodes de rires et d'émotions

Prix réduits à toutes les places

Location à l'avance chez le concierge du Casino

DÈS VENDREDI 21 AVRIL **Cinéma Pathé** DÈS VENDREDI 21 AVRIL

La plus audacieuse et splendide réalisation cinématographique

LE SÉPULCRE HINDOU

Interprété par la grande artiste **MIA MAY** si remarquable dans la **Maîtresse du Monde**

Ce soir, jeudi, dernière représentation de

Charlot Une journée de plaisir Charlot

dans

4939

La Scala

Encore ce soir

L'ATLANTIDE

Le tout en un seul spectacle

4953

Dès vendredi

FRANCESCA BERTINI

L'élégante vedette italo-suisse, dans sa dernière création

Marion

Ce soir et demain, avec cette annonce 0.75, 1.10, 1.60 au lieu de 1.10, 1.60, 2.20

Palace

Encore ce soir 4954

Stuart Webbs

Le célèbre détective dans

Le Maître

Grand drame policier en six actes

Dès vendredi

Le même Stuart Webbs dans

La Souricière

Roman policier en 6 actes

Ce soir, avec cette annonce 0.75, 1.10, 1.60 au lieu de 1.10, 1.60, 2.20

Au Progrès

Robe en crêpe de Chine, joliment brodée, 29.50

Même genre, en paillette soie, 29.50

Robe en serge pure laine, nouvelle, grand choix de teintes, 29.50

Robe bayadères, des-sins et faç. variés, 45.-

Robe serge pure laine, jolie façon, garnie broderie à la main, 35.-

Voir l'étalage

Das
Crème pour le visage

OF 11610 Z

CASQUETTES

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

Le plus grand choix de l'article le meilleur marché au plus soigné chez 4598

ADLER

Rue Léopold-Robert 51

LA CHAUX-DE-FONDS

Or, Argent, en déchets et vieux bijoux Platine, sont payés au plus haut prix par M. J.-O. Huguenin, Essayeur-Juré, Rue de la Serre 18. 711

Départ fin avril - Pressant

A débarrasser, très bon marché: grand lavabo dessus marbre avec glace et 5 tiroirs, petit lavabo toile, coiffeuse, buffets 1 et 2 portes bois dur, bureau de dame, machine à coudre main, tables de nuit, tableaux, linos, excellent piano français avec tabouret, lampes électriques, chaises, fauteuil jonc, batterie de cuisine, lecture, morceaux musique, lampe-colonne onyx, bassin cuivre à confiture, jattes, lits de fer blancs, grandes cruches et cuvettes lavabo, seaux, bouteilles vides, garde-manger cave, échelle, patins hommes et garçons, fr. 1.50, etc. - Rue Léopold-Robert 25, 2^e étage. 4940

Dames

Demandez nos spécialités hygiéniques. Ecrire Case postale 11082, La Chaux-de-Fonds. Discretion absolue. 3463

E. Dursteler - Ledermann

TÉLÉPHONE 5.62

Bière brune extra

FRUTTA

Spécialité de la maison

Baraque

transportable, à vendre, 2.50 x 2.- m., ainsi que 11 poules et 1 coq, le tout en bloc. - S'adr. rue Winkelried 77, au 3^e étage (Mélèzes). 4705

Secrétariat de l'Union Ouvrière

Parc 107 - 1^e étage

Consultations: Tous les jours, de 8 heures à 12 heures, de 13 à 19 heures

Le samedi après midi de 13 h. à 17 heures 8523

Renseignements sur toutes questions concernant le travail

Renseignements aux locataires (service de la liège)

Renseignements: juridiques, assurance-chômage, assurance-accidents, nouvelle loi sur les fabricants, prud'hommes, loi sur les apprentissages.

Belle groise jaune et gravier

pour cours, trottoirs, sentiers et jardins, ainsi que sable et gravier 1^{re} qualité pour maçonnerie et sable fin pour tennis. - S'adresser Goncasseuse **PERRET-MICHELIN**. Téléphones 1775 concasseuse ou 968 ménage. P21896C

N'oubliez pas les petits oiseaux

Machines à écrire

Réparations, révisions de tous les systèmes par personnel qualifié. Rubans et papiers carbonés des 1^{res} marques.

Henri SPÆTIG, Télé-Phone 12.41. P22018C 4846

MEUBLES

A vendre un beau mobilier, composé de:

- 1 grand lit de milieu L XV complet avec 1 sommier.
- 1 trois-coins, 1 bon matelas crin animal et laine.
- 1 table de nuit assortie.
- 1 grande armoire à 2 portes.
- 1 superbe lavabo avec glace.
- 1 table. 4942
- 1 porte-manteau.

Le tout garanti neuf et cédé au bas prix de

Fr. 485.-

A profiter de suite

Salle des Ventes

Rue Saint-Pierre 14

LA CHAUX-DE-FONDS

Poussette. On demande à acheter usagée mais en bon état. - Offres avec prix à M. Robert Stauffer, chef de station, La Ferrière. 4946

A vendre un petit lit d'enfant, avec matelas, très bien conservé, bas prix. - S'adresser Ph.-H.-Matthey 23, 4^e étage à droite. 4951

Vêtements chaussures, usagés, hommes, dames. Hôtel de France, chambre 41.

On demande à acheter une charrette pliante d'enfant, d'occasion mais en parfait état. - S'adresser Ph.-Henri-Matthey 31, M. Delapraz. 4727

A vendre 1 baraque 3 m. x 2 m. avec 8 poules et 1 coq. S'adr. **Eplatures-Jaunes** n° 7. 4892

Chambre Monsieur demande chambre meublée, si possible indépendante, comme pied à terre. - Adresser offres sous P. A. C., Poste restante, ville. 4926

Chambre non meublée située au soleil et chauffée, quartier des Crétets, est à louer. - S'adresser au bureau de La Sentinelle. 4782

Jeune fille libérée des écoles aurait l'occasion d'apprendre l'allemand dans un commerce de produits alimentaires, où elle sera admise gratuitement. - S'adr. à Théophil Rudin, négociant à Therwil près Bâle. 4878

Perdu sacochette noire avec une certaine somme en or et petite bourse argent. - Rapporter contre bonne récompense rue du Progrès 16, au 3^e, à M^{me} Grosvernier. 4912

Trouvé portemonnaie cuir avec petite somme. - Retourner au bureau de La Sentinelle contre frais d'insertion. 4932

Cinéma Apollo LE LOCLE

4, GARE, 4

Programme du 20 au 24 avril 1922
Tous les soirs, spectacle à 8 1/4 h.

TARZAN
(suite et fin)
Drame d'aventures (5 nouveaux épisodes)

La Ciofati
Documentaire 4936

Twedledum héros
Comique, fou rire

F. O. M. H.
La Chaux-de-Fonds

Nous avisons les parents et tuteurs de ne pas mettre leurs filles en apprentissage sur les parties du terminage de la montre (excepté pour les réglages et sertissages)

Le contrat collectif, échu le 31 décembre 1921, prévoyait, dans son article 5, chapitre III, que les femmes seraient admises sur les parties de terminage de la montre. En raison du nombre de chômeurs masculins, le comité des horlogers, section de la F. O. M. H., de La Chaux-de-Fonds, a pris la décision suivante, laquelle entre en vigueur immédiatement: 4920

1. Aucun apprentissage ne sera reconnu pour les femmes, depuis le 1^{er} janvier 1922.
2. Cette décision ne reste en vigueur qu'provisoirement.

Les parents et tuteurs sont priés de se renseigner au Bureau de la F. O. M. H., rue Daniel-Jeanrichard 16. Le Bureau.

Cabinet Dentaire

JEAN RAMSTEIN

Technicien-Dentiste

Le Locle

Téléphone 3.85 - Grande-Rue

Les Brenets

Rue du Temple 93

Consultations tous les mercredis de 2 à 5 1/4 h.

Travaux modernes
Traitement sans douleur
Dentiers garantis 4120

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Naissances. - Leibundgut, Roland-Marius, fils de Jules-Emile, mécanicien et de Eugénie-Esther-Caroline née Pasquali, Soleurois. - Ducummon, André, fille de Julien, fabr. d'horlogerie, et de Rose née Dubois, Neuchâteloise. - Kohli, Maurice-Charles, fils de Charles-Ernest, bottier, et de Yvonne née Well, Bernoise et Neuchâteloise.

Promesses de mariage. - Godat, Albert-Numa, mécanicien, Bernois, et Lecouture, Berthe-Antoinette, horlogère, Vaudoise. - Peter, Otto, mécanicien, Zurichois, et Kaser, Hélène, Argovienne. - Berger, Adolphe-Frédéric, empl. de banque, Neuchâtelois et Bernois, et Jeger, Marguerite-Fanny, régisseuse, Neuchâteloise. - Andréino, Joseph-Michel, menuisier, Neuchâtelois, et Jenny, Ida-Marguerite, horlogère, Bernoise.

Mariages civils. - Perrin, Jean - Maximilien, manœuvre, Neuchâtelois, et Peltier, Marthe-Bernadette, ménagère, Neuchâteloise et Bernoise. - Froidevaux, Joseph-Paul, bûcheron, Bernois, et Marcello, Antonia - Anna, demoiselle de magasin, Italienne.

Décès. - 4757. Brunner née Brunner, Anna, veuve de Heinrich, Bernoise, née le 29 octobre 1842.

Nouveaux Arrivages

Prix très bas, grâce au change

Machines à hacher tous modèles, pour ménages, paysans, bouchers 4451

Paillassons, balais

Serpillères, 55 centimes

Lupus, 35 centimes

Selles bois, prix bas

Baquets galvanisés

Seaux, Puitsoirs

Lessiveuses, Planches à laver et à repasser

Cordes, Pincettes Dévidoirs, fr. 1.55

10 % Rabais 10 %
timbre compris, pendant le chômage

SANDOZ Frères
Succ. de H. Sandoz-Roulet

LE LOCLE

Repose en paix.

Madame Edouard Spætig-Warmbrodt, Monsieur et Madame Charles Spætig-Fox et leurs enfants à Berne, Madame et Monsieur Georges Brovard-Spætig et leurs fils à Zurich, Monsieur et Madame Fernand Spætig-Tüscher et leur fille à Lausanne, Monsieur et Madame Adrien Spætig-Ecabert et leurs enfants à Berne, Monsieur et Madame Henri Spætig-Gobbi et leur fille, Madame et Monsieur Armand Ottone-Spætig et leur fille à Zurich, Madame veuve Philippe Perrenoud-Spætig et ses enfants à New-York, Monsieur et Madame Emile Spætig-Nicolet et leurs enfants, Monsieur et Madame Fritz Spætig-Beuchat et leurs enfants, Madame veuve Emile Warmbrodt et ses enfants à Boulogne-sur-Seine, Monsieur Fritz Warmbrodt à Paris, Madame veuve Charles Schmitt-Warmbrodt et ses enfants, ainsi que les familles alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, beau-père, grand-père, oncle et parent,

Monsieur Edouard SPÆTIG-WARMBRODT

enlevé à leur affection jeudi, à 1 h. 30, à l'âge de 69 ans, après une longue maladie, courageusement supportée.

La Chaux-de-Fonds, le 20 avril 1922.

L'incinération, sans suite, aura lieu **samedi 22 courant**, à 14 heures. 4947 P 22073 C

Domicile mortuaire: **Rue Jaquet-Droz 45.**

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les Faits du jour

L'organe des travailleurs jurassiens a fait de gros sacrifices pour fournir à ses lecteurs une documentation rapide et abondante sur la conférence de Gênes. Il faut cependant convenir que les agences ne saisissent qu'à demi parmi les faits ceux qui intéressent au plus haut point la classe ouvrière. Elles n'ont pas dit un mot d'une intervention que nous ne saurions tenir pour médiocre. Il s'agit de la résolution adoptée mardi par la conférence spéciale de la Fédération syndicale internationale, parlant au nom de vingt-cinq millions de prolétaires.

La résolution constate que la crise actuelle est le résultat du nationalisme et de l'impérialisme économiques. Le manque de solidarité entre nations a causé ce déséquilibre formidable, qui tourne aux débats chaotiques et remplis de colère dont la conférence de Gênes nous offre l'effrayant spectacle. La conférence syndicale souligne les conséquences de cet état de choses pour le prolétariat mondial : Dix millions de chômeurs et la prolongation de leur détresse, sans issue visible. La résolution insiste pour que l'on mette au premier plan des discussions la stabilisation des changes, l'annulation réciproque des dettes contractées durant la guerre, l'emprunt international, la révision des réparations.

Nous voudrions souligner la nécessité de ces demandes. Personne ne saurait en nier le bien-fondé et l'urgence. Elles concordent dans leurs grandes lignes avec le plan français, fait bizarre, qui vient de présenter le polémiste Celsus dans son Anti-Keynes. Sous ce nom se cache une des personnalités marquantes de l'équipe des techniciens attachés à M. Barthou. Or Celsus réclame la diminution des barrières douanières, l'internationalisation des voies de transit, surtout en faveur des pays sans débouchés sur la mer ; la conclusion d'accords commerciaux ; l'emprunt aux Etats les plus affaiblis, etc.

La résolution syndicale relève la nécessité de mettre fin aux occupations militaires, l'abandon du protectionnisme outrancier, la suppression des armements. Elle regrette que cette question ait été supprimée du programme de Gênes.

Enfin, l'Internationale syndicale proteste contre les tentatives faites par le capitalisme pour mettre la main, par des trusts et des consortiums, sur les pays appauvris. Elle n'admet pas davantage que la réorganisation économique soit un prétexte à réduire les avantages acquis par les ouvriers, notamment la journée de huit heures.

Ne nous étonnons pas, si, autour de cette forte proclamation ouvrière, la bourgeoisie, avec ses agences, ses télégraphes et ses multiples moyens de transmission, ait fait un silence religieux. La vérité n'est pas toujours utile à dire, même depuis Gênes. Robert GAFNER.

A la recherche de la pierre philosophale

Pour stabiliser le crédit, les experts financiers proposent une réglementation internationale des changes, basée sur l'étalon-or

GENES, 19. — ag. Havas. — Les experts financiers ont fait les propositions suivantes comme devant servir de base à une convention internationale touchant les stipulations des changes :

Art. 1. — Les gouvernements des pays participants déclarent que le rétablissement d'un étalon or effectif est le but final vers lequel ils tendent et qu'il convient d'examiner le programme suivant, le plus rapidement possible :

1.) Afin d'être maître de sa propre monnaie, chaque gouvernement doit faire face à ses dépenses annuelles sans avoir recours à la création de monnaies or à l'ouverture de crédits en banque ;

2.) Par la suite, il y aura lieu de déterminer et de fixer la valeur or de l'unité monétaire aussitôt que les circonstances le permettront. Cette valeur ne sera pas nécessairement l'ancienne parité or ;

3.) Pour maintenir la monnaie à sa valeur or, il sera indispensable que chaque gouvernement constitue une réserve suffisante des valeurs à trouver, réserve qui ne sera pas nécessairement constituée par de l'or.

Art. 2. — Lorsque la reconstruction économique sera assez avancée, certains pays participants établiront un marché libre pour l'or et deviendront ainsi des centres or.

Art. 3. — Un pays participant peut, outre les réserves d'or qu'il conserve chez lui s'assurer dans tous les pays participants des réserves de valeurs connues sous forme de balances en banque, de lettres de change, d'obligations à court terme et d'autres ressources liquides convenables.

Art. 4. — Dans la pratique, tout pays participant achètera ou vendra sur demande les devises des pays participants à un cours qui ne saurait s'écarter de la parité de plus d'une fraction déterminée.

Art. 5. — La convention sera ainsi basée sur un étalon des changes or. Pour qu'un pays puisse continuer à être membre, on lui fera maintenir l'unité monétaire nationale à la valeur fixée, sinon sa participation pleine et entière sera suspendue.

Art. 6. — Chaque gouvernement sera responsable devant la convention du maintien de la valeur de sa propre monnaie au pair, mais il aura toute latitude pour employer à cet effet telle méthode qui lui conviendra, que ce soit la stabilisation des crédits par les banques centrales ou tout autre moyen.

Art. 7. — En stabilisant le crédit, on aura non seulement pour objet de maintenir les monnaies au pair les unes par rapport aux autres, mais encore d'empêcher les fluctuations anormales du pouvoir d'achat de l'or. Toutefois, on ne se propose pas d'entraver les initiatives des banques centrales en élaborant des règlements précis à cet effet.

Une conférence des requins

GENES, 20. — D'après les informations recueillies dans les milieux britanniques, sir Robert Horne a fait aujourd'hui à la séance de la sous-commission financière la proposition de convoquer, indépendamment de la conférence de Gênes, une conférence des grandes banques pratiquant les avances de capitaux, afin d'étudier les problèmes du change, des emprunts, de l'équilibre des budgets, etc. Comme une semblable conférence ne saurait être utilement tenue hors la participation de l'Amérique, il conviendrait d'inviter la Federal Reserve Bank à y prendre part.

Sir Robert Horne doit repartir demain pour l'Angleterre où l'appellent des questions de politique intérieure. On espère pouvoir arriver dans la journée à une décision sur l'objet de sa proposition.

Tempête dans un verre d'eau

La commission des réparations sera nantie du traité germano-russe, mais en attendant...

Poincaré donne l'ordre à Barthou de reprendre les conversations avec les Soviets!!!

PARIS, 20. — Sp. — Havas. — Dans le courant de la journée de mercredi, M. Poincaré a donné à M. Louis Dubois, premier délégué français à la commission des réparations, des instructions en vue de saisir officiellement la commission du fait de l'existence du traité russo-allemand et de tirer les conséquences que comporte la situation ainsi créée. D'autre part, le président du Conseil a demandé à tous les gouvernements alliés de s'unir au gouvernement français pour soumettre également la convention germano-russe à la conférence des ambassadeurs.

Cette double procédure s'explique, car, d'une part la commission des réparations a pour mission de veiller à l'exécution des obligations de l'Allemagne en ce qui concerne les réparations et comme les dispositions du pacte de Rapallo risquent de frustrer la caisse des réparations d'une partie des ressources dont elle peut disposer en vertu du traité de Versailles, il y a lieu de saisir la commission de ce fait nouveau.

Par ailleurs, la convention germano-russe est susceptible de porter atteinte à d'autres articles du traité de Versailles ayant un caractère plus nettement politique et c'est à la conférence des ambassadeurs qu'il appartient en vertu des paragraphes 17 et 18 de l'annexe 2 de constater officiellement les manquements d'ordre politique au traité de Versailles.

Le président du Conseil a adressé également à M. Barthou des instructions en ce qui concerne l'attitude à suivre par la délégation française à la conférence de Gênes. La protestation des Alliés ayant été adressée à la délégation allemande seulement, comme la plus responsable de l'incident survenu, les conversations sont appelées à reprendre avec les représentants des Soviets. Le gouvernement français n'y est pas opposé, mais il estime qu'une délibération avec les délégués de Moscou ne pourra se poursuivre que si ceux-ci se montrent disposés à admettre les conditions de Cannes. Si donc les délégués de Moscou veulent aboutir à un accord avec les Alliés, ils devront renoncer à l'avance à y insérer des clauses analogues à celles que comporte leur traité avec l'Allemagne.

Dans le cas où ils maintiendraient leurs exigences, la délégation française cesserait sa collaboration avec la conférence pour l'examen des affaires russes. Le gouvernement français a indiqué en effet qu'il n'admettait aucune dérogation aux conditions de Cannes et après avoir donné à la suite de l'incident récent une nouvelle preuve de sa bonne volonté et de son esprit de conciliation en ne faisant pas grief aux délégués russes, il ne cessera pas, en refusant toute concession aux principes adoptés entre les Alliés, de demeurer fidèle à la politique qu'il a constamment proclamée.

M. Barthou a accusé réception à M. Poincaré des instructions qui lui ont été envoyées. Il s'est déclaré entièrement d'accord avec le chef du gouvernement, résolu comme lui à n'admettre aucune concession à l'égard de la délégation russe sur les principes de Cannes.

Lloyd George envoie les Neutres se balader !

MILAN, 20. — Le Dr Borsa, correspondant du « Secolo » à Gênes, croit savoir que le vœu exprimé par les neutres demandant que l'incident soulevé par la signature du traité germano-russe soit examiné par l'ensemble des membres de la sous-commission politique ne sera pas pris en considération par M. Lloyd George et par la délégation anglaise. Les Anglais estiment que l'incident sort de la compétence de la conférence et doit en conséquence être résolu en dehors de celle-ci.

Réd. : Que dira M. Motta, qui joue depuis plusieurs jours le rôle glorieux des grenadiers d'Ofenbach !

Rathenau devient la tête de Turc de l'accord germano-russe

GENES, 20. — Sp. — Dans toute cette affaire, M. Rathenau a joué un rôle personnel, prépondérant, et le chancelier Wirth ne fut mêlé que d'assez loin à l'action de son ministre des affaires étrangères qui en porte plus complètement la responsabilité.

M. Lloyd George a répondu à ses interlocuteurs : Ou vous annulez votre traité avec la Russie ou vous serez exclus des discussions russes.

Il semble que la situation de M. Rathenau soit dans ces conditions très difficile. La presse milanaise attribue la signature du traité germano-russe à une manœuvre personnelle de M. Rathenau. Le correspondant de la « Sera » estime que M. Rathenau a voulu jouer sa dernière carte, voulant devenir le protagoniste de la conférence. Il a certainement réussi, mais non de la façon appropriée. Son acte contribuera à l'humiliation de l'Allemagne.

La réponse des Russes à l'ultimatum allié

Elle sera donnée ce matin

GENES, 20. — Spécial. — Dans les milieux franco-anglais, l'on affirmait que les délégués russes fourniraient hier soir une réponse définitive aux folles prétentions des Alliés.

Je puis affirmer, dit le correspondant de l'« Humanité », que pour répondre au mémorandum de Londres par un mémorandum contenant leurs propositions, les délégués des Soviets ont dû réclamer à Moscou des renseignements supplémentaires. Ils attendent une réponse documentée qu'ils ne pensent pas recevoir avant mercredi ou jeudi.

GENES, 20. — Service spécial de l'Agence télégraphique suisse — Au sujet de l'ultimatum adressé à la délégation russe, l'« Avanti » relève que plusieurs journaux avaient affirmé que les délégués russes avaient reçu l'instruction de répondre catégoriquement à la question de savoir s'ils acceptaient complètement la reconnaissance des dettes d'avant-guerre.

Selon l'organe socialiste, il s'agissait de tout autre chose. Il s'agissait de répondre à toutes les questions contenues dans le mémorandum de Londres et c'est pour cette raison que la délégation russe a demandé un certain temps pour faire ses contre-propositions.

La délégation russe a annoncé, mercredi, aux journalistes, que la réponse russe était prête et qu'elle sera publiée jeudi. Rakowski a déclaré que cette réponse contient, pour les demandes concernant la Russie, l'analyse du mémorandum de Londres et les contre-propositions de la République fédérative des Soviets ; la reconnaissance officielle du gouvernement russe, la collaboration économique des Russes, les conditions qui seront faites aux capitalistes étrangers et la législation du travail.

Cette réponse sera accompagnée de deux notes, l'une relative au projet de reconstruction de la Russie, et l'autre à la question des concessions aux capitaux étrangers.

Rakowski a profité de l'occasion pour démentir les informations selon lesquelles des malentendus existeraient au sein de la délégation russe. Celle-ci, au contraire, est fermement décidée à continuer son action en plein accord entre tous ses membres.

La délégation russe a des pleins-pouvoirs. Il est également inacceptable de prétendre que les Russes ont demandé une somme de quinze milliards pour que la question de la Bessarabie soit abandonnée.

NOUVELLE SURPRISE !

Un traité de commerce aurait été signé entre l'Allemagne et la Pologne ?

PARIS, 20. — Spécial de l'agence Havas. — Le correspondant parisien de la Stampa de Turin aurait appris de Marcel Cachin, député communiste, qu'une autre surprise se prépare à Gênes, soit l'annonce d'un traité signé entre l'Allemagne et la Pologne, le 31 mars. M. Cachin est arrivé il y a deux jours à Paris, venant de Gênes. Il assurerait avoir vu le texte de cet accord, qui serait un traité de commerce.

Que de millions dépensés pour les diplomates ! 30 millions de lires

GENES, 20. — Spécial de Stefani. — Le correspondant du « Giornale d'Italia » à Gênes donne des détails sur les dépenses approximatives faites jusqu'à présent par l'Etat italien pour la conférence de Gênes.

La population de Gênes s'est accrue de 10,000 personnes. On a dépensé 12 millions de lires pour l'éclairage électrique. La réfection des routes de la Riviera usées par les centaines d'automobiles des délégués coûte 150,000 lires par jour. On croit que les dépenses totales de la conférence s'élèveront à 30 millions de lires.

Un record

LISBONNE, 20. — Les deux aviateurs qui ont essayé d'accomplir le raid Lisbonne-Buenos-Ayres en hydroavion, ont échoué à Fernando de Rononha, à 300 km. de la côte brésilienne. Les deux aviateurs sont sains et saufs. L'appareil est détruit. C'est la plus longue et la plus périlleuse entreprise de ce genre qui ait été accomplie.

CONFÉDÉRATION

LE TRAITE AVEC L'ESPAGNE

L'horlogerie obtient de grands avantages

BERNE, 20. — Les négociations commerciales de Madrid ont conduit à un accord dont les détails seront publiés prochainement. Toutefois, pour les denrées importantes, on relève les nouveaux taux suivants : Vin jusqu'à 13 degrés, 24 fr. Vin au-dessus de 13 degrés, rouge 30 fr., blanc 33 fr. Vins spéciaux (Malaga, etc.), 30 fr. Raisins secs, 10 fr. Oranges, 10 fr. Huiles comestibles (en gros récipients), 10 fr. Huiles comestibles (en petits récipients), 20 fr.

Des concessions importantes ont été faites dans le traité de commerce hispano-suisse en ce qui concerne les droits de douane sur les fromages, qui ont été réduits de fr. 1,50 à fr. 0,70. L'industrie horlogère, elle aussi obtient de grands avantages ; ainsi les droits de douane sur les montres or ont été réduits de fr. 30.— et fr. 40 à fr. 8.—

Pour les montres or, on est descendu de 30 pesetas à 8 pesetas, à 3,50 pour les montres argent, à la moitié pour les montres nickel. Les montres bracelets paieront le tarif des montres du genre ordinaire.

Un cirque s'effondre sous le poids de la neige

FRIBOURG, 20. — La grande tente abritant la ménagerie du cirque Karoly, à Fribourg, s'est effondrée sous le poids de la neige. Tous les animaux ont dû être conduits dans les écuries du Guintzet ; un boa a succombé au froid.

Paris, 47,45—47,90 (47,65—48,10). Allemagne, 1,675—1,85 (1,675—1,85). Londres, 22,63—22,75 (22,65—22,78). Italie, 27,65—28,10 (27,85—28,30).

LA CHAUX-DE-FONDS

Un commencement d'incendie

Un commencement d'incendie a éclaté hier dans le hangar des Coopératives Réunies à la rue du Commerce. Un retour de flammes dans un fourneau a mis le feu à un récipient se trouvant à proximité. Heureusement, le feu a été rapidement maîtrisé. Seul le plafond a été un peu brûlé.

Un décès

Nous apprenons ce matin le décès de M. Edouard Spaetig, survenu aujourd'hui à 1 h. 30, après une longue maladie. M. Spaetig, qui fut longtemps lieutenant de police en notre ville et commandant du corps des sapeurs-pompiers, était bien connu dans notre population.

Il laisse le souvenir d'un serviteur fidèle et agréable. M. Spaetig avait démissionné le 31 mai 1920 de ses fonctions de lieutenant de police qu'il exerçait depuis le 1er juin 1893, pour cause de maladie.

Nous exprimons à sa famille notre vive sympathie.

Un canard électoral

« L'Effort », dans un but électoral, a insinué qu'un différend existait entre nos camarades Hermann Guinand et Fritz Eymann. Rien n'est plus inexact. La solide et vieille amitié qui lie ces deux camarades ayant si longtemps lutté ensemble, est plus solide que jamais. Les camarades qui ont eu l'occasion de les voir ces derniers jours au Grand Conseil l'ont constaté une fois de plus.

Conférence de demain soir

C'est donc demain soir que nous aurons le plaisir d'entendre, à Beau-Site, nos camarades

Henri PERRET, directeur.

Julien DUBOIS, député.

Paul GRABER, conseiller national.

La conférence est publique et contradictoire. Nous invitons ceux qui prétendent que les socialistes veulent aller au Conseil d'Etat pour y détruire, à venir le soutenir dans cette conférence publique. Ils seront écoutés avec courtoisie. La Persévérante et L'Avenir prêteront leur concours. Camarades, tous à Beau-Site demain soir.

An die stimmberechtigten deutschsprechenden Arbeiter

Unter der Losung « Hie bürgerlicher Block », « Hie sozialdemokratische Partei » werden sich nächsten Samstag und Sonntag, die Erneuerungswahlen des Grossen Rates, sowie die Wahl des Regierungsrates abwickeln und begreiflicherweise bis weit über die Kantonsgrenzen hin hohes Interesse erwecken.

Der bürgerliche Block, eine Blumenlese verschiedener sich einst heftig bekämpfender Parteien, sie haben sich nun brüderlich zusammengefunden, wo es gilt, der um seine Rechte kämpfenden Arbeiterschaft entgegen zu treten. Es ist ihr letzter Hoffnungsanker zur Erhaltung ihrer einst so siegesbewussten Vormachtstellung. Dieser Front gegenüber steht die kampfesfrohe sozialdemokratische Partei, geeinigt und geschlossen mit blanken Waffen die Rechte und Forderungen der wirtschaftlich Schwachen verfechtend, gestützt einzig und allein auf das Vertrauen und Unterstützung der klassenbewussten Arbeiterschaft und aller gerecht denkender Bürger.

Fühlen wir nicht tag-täglich die Segnungen des heutigen Wirtschaftssystems an unserm eigenen Leibe, als dass es überflüssig erscheint, uns noch weiter aufzuklären, wenn wir unser Vertrauen sichern dürfen ? Ist es nicht unsere Pflicht und Schuldigkeit unser Möglichstes zu tun und unentwegt trotz der Verschiedenheit der Anschauungen, der sozialdemokratischen Partei, der einzigen Verfechterin unserer Interessen eine geschlossene Unterstützung angedeihen zu lassen ?

Gewiss, getragen von der Ueberzeugung dieser Tatsache, wollen wir uns die Hände reichen und unsere Disziplin wieder aufs Neue bewahren, indem wir Mann für Mann für die blaue Liste einstehen und auch unserem unerschrockenen bewährten Genossen E.-P. Graber, Nationalrat, unsere Stimme als Regierungsrat vertrauensvoll entgegen bringen.

Sozialdemokratische Partei (deutsche Sektion). Grütliverein.

Les manifestations de ce soir

A LA CHAUX-DE-FONDS

Tous aux manifestations, ce soir, dès 20 heures. Les orateurs parleront sur les places Dubois, Hôtel-de-Ville et Place d'Armes. La Persévérante prêtera son dévoué concours. Orateurs : Edmond Breguet, Samuel Jeanneret, Abel Vaucher. La Persévérante est convoquée à 7 heures et demie, au Cercle.

A VALANGIN

Ce soir, à 8 heures, conférence de Ph.-H. Berger et d'un camarade qui l'accompagnera. — Il y aura un bon nombre d'auditeurs, car la conférence de Paul Graber a produit au Val-de-Ruz une forte impression. Chacun comprend maintenant pourquoi les bourgeois craignent Graber. Ce n'est pas parce que socialiste ou collectiviste, mais parce que travailleur et homme capable.

Avis aux orateurs

Nous rappelons aux camarades chargés de la propagande électorale celle qu'ils sont invités à faire en faveur du journal. Camarades, profitons de cette campagne pour faire de nouveaux abonnés à la « Sentinelle ».

AVIS

Nous informons nos abonnés du dehors que les remboursements seront consignés le 25 courant. Que ceux qui désirent éviter les frais de port de 0.20 et 0.30 ct. utilisent le formulaire de chèque encarté dans un précédent numéro, en versant le montant pour l'abonnement au compte de chèques IV B 313.

L'Administration.

Propagande! Propagande!

Printemps, élections, 1^{er} Mai! Pourrait-on souhaiter une époque plus favorable pour enseigner nos idées? Le renouveau, qui met des bourgeois aux arbres nus, est fécond aussi pour l'idée socialiste; il fait éclore dans le cerveau, dans le cœur des travailleurs, des sympathies ardentes pour notre mouvement. A vous, militants, de savoir profiter de ces conjonctures heureuses pour transformer les sympathisants en agissants!

Dans la période de lutte qui s'ouvre ces jours, votre pensée à tous doit aller à l'âme du mouvement, à VOTRE JOURNAL. Il faut que de la bataille il sorte grand, fortifié, mieux que jamais armé pour combattre l'injustice capitaliste.

Une légende imbécile parue naguère dans la presse bourgeoise parlait des fonds secrets de la « Sentinelle ». Les fonds secrets qui nous font vivre, camarades, vous les connaissez; jamais les bourgeois ne les acquerront. C'est votre affection pour la « Sentinelle », c'est votre foi en un avenir d'équité, c'est votre volonté de vaincre un régime mauvais. Camarades, faites fructifier nos fonds secrets!

PROPAGANDISTES, pensez au journal dans vos tournées de conférences, ne perdez aucune occasion de lui gagner des abonnés.

COMITES DE SECTION, créez partout des « Commissions de la « Sentinelle » et chargez-les d'organiser méthodiquement la propagande.

ABONNES qui aimez votre « Senti », ne la détruisez pas après lecture; placez-la dans la boîte aux lettres du voisin hostile ou indifférent. Répétez votre geste avec persévérance, et souvent l'adversaire deviendra un ami puis un abonné du journal.

LECTEURS AU NUMERO, réclamez toujours la « Sentinelle », exigez qu'elle soit mise en évidence dans les kiosques.

Ainsi, que chacun, dans sa sphère d'activité, fasse un effort pour le journal, pour l'accroissement de son tirage, pour l'amélioration incessante de son contenu. Le journal dépend de vous, mais le parti à son tour dépend du journal. Seul un parti est fort, qui s'appuie sur un journal vivant et prospère.

A l'œuvre, les « répuçnants »!

Le Comité directeur de la « Sentinelle ».

Mentalités

Je ne risque guère d'être contredit, même par nos adversaires, si j'affirme qu'au département de l'Instruction publique c'est depuis de longues années l'immobilisme et l'impuissance et par conséquent l'arriérisme et le recul. Quantité de questions importantes attendent une solution; à la fin de la scolarité primaire, c'est encore l'inepte bourrage du certificat d'études; à 18 ans, c'est le non moins inepte bourrage de l'Ecole complémentaire; tandis que des cours post-scolaires de perfectionnement, des cours pratiques et en rapport avec les aptitudes des élèves, font encore complètement défaut.

Qui faut-il donc mettre à la tête du département de l'Instruction publique sinon un homme de mentalité réellement progressiste, une personnalité au courant de toutes les questions pédagogiques modernes et décidée à orienter l'enseignement vers les méthodes nouvelles, quelqu'un, en outre, qui connaisse à fond la situation scolaire de notre canton.

Dès lors, qui, mieux que notre camarade Paul Graber, réunit ces qualités nécessaires au futur chef du département de l'Instruction publique. Paul Graber, qui fut pendant 23 ans instituteur dans notre canton, qui présida pendant de longues années la Société pédagogique de notre ville, qui fut l'un des promoteurs des nombreuses conférences pédagogiques données sous les auspices de cette société et qui chercha toujours à rénover l'enseignement primaire par l'application des méthodes nouvelles.

Mais M. Strahm, lui aussi, est un pédagogue, dit-ont quelques-uns.

Oui, M. Strahm, lui aussi, s'est occupé de pédagogie: il a fait deux apparitions dans l'enseignement; mais, à peine entré, il était déjà dehors. D'autre part, M. Strahm ne connaît pas notre canton ni sa situation scolaire spéciale; et enfin, et surtout, M. Strahm est de mentalité réactionnaire.

Deux petits faits — on n'en peut citer de grands concernant le candidat du P. P. N. — le prouveront: A la commission de l'Ecole de Commerce, lorsqu'il fut question d'accorder au Corps enseignant le droit d'être représenté au Bureau par une délégation, M. Strahm fit opposition. Une autre fois, M. Strahm, rencontrant quelque résistance dans le Corps enseignant, proposa simplement au Bureau de supprimer certaines prérogatives des professeurs, ce qui n'eut du reste pas lieu. Ce qui prouve

qu'on peut être un fort bon P. P. N. en même temps qu'un parfait réactionnaire.

M. Strahm est sans doute un homme intelligent, il est probablement bon administrateur, mais sa montre retarde. Il n'est pas de tout l'homme à placer à la direction de l'Instruction publique et les citoyens, réellement progressistes, se tromperaient étrangement en le portant au Conseil d'Etat.

Lettre ouverte

Messieurs les bourgeois,

Il ne pouvait guère nous arriver plus grand bonheur que la gaffe que vous allez commettre.

Quelle explication que vous en donniez, vous êtes en train de supprimer d'un trait de plume la volonté déterminée de neut mille électeurs.

C'est la gaffe, la grosse gaffe. Couvrez cette gaffe de drapeaux tricolores et de drapeaux à gueules d'or, elle reste une gaffe. Vous vous en apercevrez bientôt.

Quant à nous, si nous avons la victoire, elle aura une portée double. Victoire de nos idées d'abord, et victoire sur votre acte de violence.

Vous, vous ne pouvez en cette occasion, que remporter une victoire à la Pyrrhus.

On ne fait pas sa part à la justice. Vous tentez l'aventure. Grand bien vous fasse! Quoi qu'il advienne, nous gardons la souris, assurés que nous sommes que vous avez merveilleusement travaillé pour nous.

Voyez-vous, rien ne vaut, en ces matières, l'opinion de ces vieux ouvriers horlogers qui ont beaucoup peiné et un peu rêléché; ils ont poursuivi avec ténacité le rêve d'un peu de repos pour le déclin de la vie; puis ils ont compris peu à peu, à mesure que la vieillesse venait, qu'ils n'auraient jamais d'autre repos que le définitif, celui que donne la Camarde. Ils n'ont, dès lors, plus guère d'illusions, ni sur les choses, ni sur les hommes.

L'un d'eux, témoin de la juvénile indignation que soulevait en moi la coalition « Para-Graber », me répondit en souriant:

« Tu manques de patience, Vigouss; et c'est là la vertu essentielle du socialiste. Leur Strahm, vois-tu, c'est une victoire pour le socialisme; plus grande encore s'il passe que s'il ne passe pas. Nous avons nos bataillons solides, et l'avenir ne peut que les augmenter. L'avenir est à la démocratie, et la démocratie sera socialiste. Elle suivra naturellement la voie qu'ont jalonnée les organisations prolétariennes devant elle: Sois tranquille. L'heure viendra. Monsieur Philippe Godet vivra peut-être encore assez pour voir flotter le drapeau rouge sur le château de sa bonne ville. »

VIGOUSS.

JURA BERNOIS

PORRENTROY. — Les délégués socialistes du district de Porrentruy, réunis en assemblée plénière, lundi dernier, ont arrêté la liste électorale pour la députation au Grand Conseil, comme suit:

Adolphe Albiétz, Adolphe Albiétz, Pierre Nicol, Pierre Nicol, députés actuels, sortants; Terrier Arthur, secrétaire ouvrier, à Porrentruy; Lièvre Gustave, pierriste, à Courtemaiche; Perret Léon, graveur, à Courgenay; Voisard Oscar, typographe, à Fontenais, nouveaux.

Avec des candidats de cette valeur, les ouvriers peuvent aller carrément aux urnes, car tous sont des hommes de confiance du parti. Ils ont été éprouvés et ont fait leurs preuves, ils méritent la confiance des travailleurs.

Allons, camarades, et avec entrain, à la bataille électorale. Cela marchera.

Le Comité de la Fédération du district.

ST-IMIER. — Grande soirée théâtrale. — Encouragés par un très grand succès remporté par deux fois au Cercle ouvrier tout dernièrement, succès bien gagné, par plusieurs mois d'étude, nos amis de la Chorale l'Espérance répéteront leur belle soirée au Cinéma de la Paix. La date en est fixée au mardi 25 avril et l'entrée est fixée à 50 centimes à toutes les places. Si les prix sont aussi modiques, c'est pour permettre aux chômeurs de pouvoir aussi y assister.

Nous félicitons la Chorale pour cette heureuse initiative et sommes certain qu'elle sera appréciée par une grande partie de la population. Aussi nous faisons un pressant appel afin que chacun se procure un programme. Ceux-ci sont mis en vente au Cercle ouvrier.

M. M.

VILLERET. — L'assemblée du Parti devant avoir lieu ce soir est renvoyée à demain soir, 21 courant. Ceci pour ne pas gêner à l'assemblée de la Coopérative.

CANTON DE NEUCHÂTEL

COUVET. — Conférence. — Tous les camarades sont invités à assister à la conférence P.-H. Berger, vendredi soir, au Stand. Que chacun se fasse un devoir d'inviter un hésitant à y assister. Les dames sont les bienvenues.

ST-AUBIN. — Conférence. — Jeudi 20 avril, à 20 heures, salle de Justice, conférence contradictoire, par les camarades Pierre Aragno, secrétaire ouvrier, et Ch. Gygax. — Camarades, tous debout.

NEUCHÂTEL

Debout, camarades! — Aucun d'entre nous ne doit manquer l'assemblée populaire qui aura lieu demain, à 20 heures, au Théâtre. Orateurs: Fritz Eymann et Pierre Aragno. Musique, chœurs. —

Rendez-vous à 7 heures trois quarts devant le Monument. Faites de la propagande!

Au Temple du Bas. — Belle et bonne conférence que celle d'hier soir. Le local était entièrement rempli. Les orateurs, comme d'habitude, furent excellents. Paul Graber, élevant le débat à une hauteur inconnue de nos adversaires, nous dit franchement comment il faut considérer la campagne électorale actuellement ouverte.

Jean Wenger, tout à tour humoriste et sérieux, termina son exposé par une comparaison entre les candidats au Conseil d'Etat tout à l'avantage de Paul Graber. « Ce n'est pas un apprenti, dit-il, qu'il nous faut au Château, mais un homme d'expérience. »

Sous prétexte de « contradiction », un petit bonhomme de Villars-le-Grand, radical, nous dit-on, lança quelques bêtises à l'adresse des militants socialistes, puis s'éclipça, sans attendre la réponse dont Paul Graber lui fit l'honneur.

Merci aux organisateurs, aux orateurs, et aux dévoués corps de musique. Il restera certainement quelque chose de cette magnifique réunion.

LE LOCLE

COMMISSION DE PROPAGANDE. — Séance ce soir à 7 heures précises au Cercle. Il nous faut beaucoup de camarades, car il y a encore du travail.

TOUS AU TEMPLE, ce soir, pour écouter Paul Graber et Henri Perret. Aucune abstention ne peut être tolérée.

La Sociale et l'Espérance prêteront leur concours.

La Gazette du Locle vient de paraître. Elle est d'une tenue qui ne fait pas honneur à ses rédacteurs.

De la boue, des calomnies, des insinuations malveillantes, des personnalités, des attaques perfides, voilà, chers lecteurs, ce que vous trouvez dans ce canard.

Pauvres gens! où sont donc vos principes si élevés pour ne nous offrir que pareils ragots.

Ma foi! quelle piteuse mine fait votre fangeuse « Gazette » au côté de notre « Ouvrier des Montagnes », qui est, ce que vous ne pouvez contester, strictement objectif.

Citoyens, assistez tous à la conférence de ce soir, nous verrons enfin si ces calomnieux courageux auront l'honnêteté de soutenir la contradiction.

Sinon, Messieurs, vous êtes de parfaits poltrons. Victor.

Pour le Cercle ouvrier. — Le Comité du Cercle ouvrier remercie vivement le généreux donateur anonyme qui a remis, par les bons soins de Marc Inäbitt, la somme de fr. 700.—

Les sociétés ouvrières pour les chômeurs. — Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'il a été versé à Secours et Travail la somme de 325 fr. 50, bénéfice net du grand concert des Sociétés ouvrières, du 26 mars dernier. Rappelons que le premier concert des Sociétés ouvrières avait produit 282 fr.

Nous tenons à féliciter chaudement toutes les sociétés qui ont fait preuve d'un bel esprit de solidarité.

Espérons que d'autres sociétés feront aussi quelque chose en faveur des chômeurs!

Victor.

LA CHAUX-DE-FONDS

Chorale L'Avenir

Répétition, ce soir à 7 1/2 h., au Cercle. Très important.

Soirées littéraires à la Croix-Bleue

Devant l'enthousiasme et le succès remportés le mardi et mercredi soir de cette semaine, lors de la présentation de la pièce dramatique: « Thérèse ou l'Orpheline de Genève », le groupe littéraire de la Croix-Bleue s'est vu sollicité de représenter encore une fois ce saisissant drame. Cette dernière soirée est fixée au vendredi 21 courant. Le prix des places, ramené à fr. 0.50, promet une participation très nombreuse. La location est ouverte chez M. Witschi-Benguerel. Hâtons-nous de revenir nos places!

Des décors de toute beauté, des jeux de scène perfectionnés et bien rendus, ainsi que l'audition d'un orchestre pendant les entr'actes, une compréhension parfaite des rôles font de cette pièce une œuvre achevée et dont on se souviendra longtemps avec délice. (Voir aux annonces.)

Dons

La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants:

Fr. 12.— pour l'Orphelinat des jeunes garçons, de la part des fossoyeurs de M. Louis Thiébaud; fr. 30.— pour la Maternité, des fossoyeurs de Mme Léa Brandt; fr. 50.— pour l'Hôpital, dont fr. 15.— des fossoyeurs de M. Jean Zumkehr, par l'entremise de M. James Droz, fr. 5.— de Mme R. R., et fr. 30.— de M. Ch. Schneider, organisateur, en souvenir du concert spirituel de Vendredi-Saint; fr. 10.— pour l'Hôpital d'enfants, de Mme R. R.

Concert Raoul de Koczalski

Rappelons le concert donné ce soir, à la salle de la Croix-Bleue, par le célèbre pianiste Raoul de Koczalski qui interprétera des œuvres de R. de Koczalski, Schubert, Schumann, Liszt et Chopin, dont il est incontestablement le meilleur interprète.

Dernière représentation d'une Journée de Plaisir

Nous nous faisons un devoir de rappeler au public que la dernière représentation de ce film prodigieusement comique aura lieu ce soir jeudi. Dès vendredi: « Le Sépulcre hindou ».

Technicum

Les examens de fin d'année ont eu lieu du 13 au 15 avril. En général, les résultats ont été satisfaisants.

Les épreuves en vue de l'obtention du diplôme cantonal de technicien ont eu lieu les lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 courant. 13 candidats se sont présentés et ont terminé les épreuves; tous les ont passées avec succès; ce sont, par ordre des résultats obtenus:

Horlogers techniciens: Benguerel Willi, La Chaux-de-Fonds; Benguerel Georges, La Chaux-de-Fonds; Ditesheim Jacques, La Ch.-de-Fonds.

Mécaniciens techniciens: Nottaris Mario, La Ch.-de-Fonds; Wuilleumier Maurice, La Chaux-de-Fonds; Grisel Louis, La Chaux-de-Fonds; Dreyer Charles, La Chaux-de-Fonds; Kloeti Jean, Cernier; Bachmann Charles, La Chaux-de-Fonds; Schneider Armin, La Chaux-de-Fonds; Arnoux André, Les Bois; Aubert Jules, La Chaux-de-Fonds; Jacot Philippe-Henri, La Ch.-de-Fonds.

Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes	593,52
E. M., Château-d'Oex, 0,90; L. C., Courtemaiche, 1.—; C. N., Couvet, 1.—; A. C., Fontenais, 1,45; R. R., Genève, 0,45; O. G., Gross-Andelfingen, 1.—	5,80
A. R., Môtiers, 0,95; H. R., Neuchâtel, 0,95; H. T., St-Imier, 0,45; E. Z., Villeret, 0,45; A. G., Hauterive, 0,45	3,25
P. A. A., Le Locle, 0,45; P. P., Le Locle, 0,45; H. P., Le Locle, 0,45; O. M., La Coudre, 1.—; W. B. C., Villeret, 0,45; L. F. C., Évillard, 0,45; V. C., Bienne, 1,05	5,30
S. V. K., Corgémont, 0,45; V., Fontaines, 0,45; E. B., Le Landeron, 1.—; E. P. A., Martigny, 0,45; M. H., St-Imier, 0,45; Ls G., Bâle, 0,45; A. A., Chambrélieu, 0,45; P. G., Corcelles, 0,45; S. D., Fribourg, 0,45; A. H., Le Locle, 0,45	5,05
P. R., Le Locle, 0,45; C. G., Malvilliers, 1.—; A. N., Neuchâtel, 0,25; E. P., Cressier, 0,45; E. S., St-Imier, 0,45; A. B., Genève, 0,45; Vve R., Interlaken, 0,95; F. W., Mettmensstetten, 0,45	4,55
L. R., Villeret, 0,45; F. K., Cortaillod, 0,45; A. F., Delémont, 0,45; d'un chômeur, pour les barons du fromage, Le Locle, 0,45	1,80
Total,	fr. 619,27

Recommandations et Renseignements

Ont le droit de vote: Tous les citoyens neuchâtelois âgés de 20 ans révolus.

Tous les Suisses du même âge, nés dans le canton ou domiciliés dans le canton depuis 3 mois au moins.

On ne peut voter que dans la commune de son domicile.

* * *

Les électeurs en retard dans le paiement de leurs impôts ont cependant le droit de vote.

* * *

Pour voter valablement, l'électeur doit mettre la liste des candidats au Grand Conseil dans l'enveloppe portant l'indication de Grand Conseil, et la liste pour le Conseil d'Etat dans l'enveloppe du Conseil d'Etat.

N'employez que des bulletins bleus

Le grand bulletin est pour le Grand Conseil.

Le petit bulletin, portant le nom de Paul Graber, est pour le Conseil d'Etat.

Pour assurer le succès de la liste socialiste,

Ne panachez pas

Les suffrages ou adjonctions qui ne sont pas manuscrites entraînent l'annulation du vote.

Avec la proportionnelle, il n'y a qu'un tour de scrutin.

Le vote des malades

Les malades peuvent voter à domicile. Il faut en faire la demande au bureau électoral avant dimanche à 10 heures du matin.

On vote

Samedi 22 avril: à Neuchâtel-Serrières, au Locle et à La Chaux-de-Fonds, de 12 à 20 heures. — Dans les autres localités du canton, de 17 à 20 heures.

Dimanche 23 avril: de 8 à 15 heures dans toutes les localités du canton.

Camarades prenez bonne note que le scrutin sera fermé, dimanche, PARTOUT A TROIS HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

Pas d'abstentions

Ce sont vos intérêts que vous défendez; aussi, pas d'abstentions.

Allez chercher à domicile vos amis hésitants.

Ecoles Secondaires

de La Chaux-de-Fonds

L'année scolaire 1922-23 commencera le mardi 2 mai.
Les Ecoles secondaires donnent une bonne culture générale; elles comprennent:

I. Le Gymnase (pour garçons et filles)

a) **Section classique:** Entrée 11 ans (à la fin de la 4^{me} primaire). Cours de 7 1/2 années. Prépare aux études universitaires.
b) **Section scientifique:** Entrée 13 ans (à la fin de la 6^{me} primaire). Le cours de un ou deux ans prépare à l'Ecole d'horticulture et de mécanique, à l'Ecole de commerce, à l'Ecole normale, etc.
Le cours complet de 5 1/2 années prépare aux études supérieures: Ecole polytechnique et Université.

II. L'Ecole supérieure de Jeunes filles

Entrée 13 ans (à la sortie de l'Ecole primaire). Le cours de un ou deux ans prépare à l'Ecole de commerce, à l'Ecole normale, au Gymnase supérieur.

III. L'Ecole normale

Entrée 15 ans (à la fin de la 4^{me} Gymnase ou de la 2^{me} de l'Ecole supérieure de Jeunes filles ou d'une classe du même degré d'une autre localité). Cours de trois ans, prépare au brevet cantonal d'instituteur ou d'institutrice.

Les demandes d'inscription doivent être adressées avant le 30 avril, au Secrétariat des Ecoles secondaires, Collège Industriel, rue Numa-Droz 46, 1^{er} étage.

L'enseignement est entièrement gratuit. Les manuels et le matériel individuel sont mis gratuitement à la disposition de tous les élèves qui en font la demande à la Direction et qui appartiennent aux familles peu aisées.

BOURSES. — Il est institué en faveur des enfants intelligents et travailleurs des familles peu aisées, des bourses destinées à leur faciliter les moyens de poursuivre et de terminer leurs études; ces bourses pourront s'élever de fr. 100.— à fr. 350.— par an.

Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné. Heures de réception: chaque jour de 11 h. à 12 1/2 h., et, sauf le samedi, de 15 1/2 h. à 16 1/2 h.

Le Directeur de l'Enseignement secondaire:
A. LALIVE.

4011

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Assurance des bâtiments

Paiement de la contribution pour 1922, du mardi 18 avril au jeudi 11 mai 1922, à la Caisse communale (rue de la Serre 23, 2^{me} étage)

Présenter toutes les polices pour l'acquit; à défaut, il sera perçu 5 centimes pour chaque quittance spéciale. Mêmes taxes qu'en 1921.

Dès le 12 mai, les contributions non rentrées seront perçues au domicile des retardataires et à leurs frais.

DIRECTION DES FINANCES.

4778

VILLE DU LOCLE

Etablissements communaux d'instruction secondaire

I. Ecole secondaire inférieure

2 années. — Complète l'instruction primaire et prépare aux études gymnasielles, techniques et commerciales. Langues anciennes et modernes. L'étude du latin doit commencer pour les élèves de l'école primaire dès la 5^{me} classe.

II. Ecole secondaire supérieure

3 années. — Culture générale. Préparation aux examens d'Etat en obtention du brevet de connaissances pour l'enseignement primaire et fröbelien. Langues modernes. Travaux manuels.

III. Ecole de commerce subventionnée par la Confédération et l'Etat

3 années. — Sont admis les jeunes gens et les jeunes filles âgés de 14 ans révolus et ayant fréquenté au moins un an l'école secondaire. Préparation aux carrières commerciales, administratives, postes, douanes, chemins de fer. Sténographie et dactylographie. Laboratoire.

L'année scolaire 1922-1923 s'ouvrira le mardi 2 mai, à 14 h. Renseignements et inscriptions à la Direction, Collège du Bas, 1^{er} étage, le samedi matin 30 avril et le mardi 2 mai, dès 8 h. Les parents sont priés d'accompagner leurs enfants.

La Commission scolaire du Locle met au concours le poste de

Conciergerie du Collège primaire

Entrée en fonctions: le 15 juin 1922.

Les postulants doivent adresser leurs offres de services par écrit, avec pièces à l'appui, au président de la Commission scolaire, jusqu'au 24 avril.

Ils peuvent prendre connaissance du cahier des charges à la Direction des Ecoles primaires, Collège Jean-Richard.

4789

Madame!

Avez vous déjà goûté des pâtes marque „PROFIT“ ? Sinon, essayez d'en cuire une fois, vous ne le regretterez pas.... votre mari vous fera des compliments!

Spécialité: Pâtes aux œufs
procédé spécial de séchage à l'air frais

Fabrique de produits alimentaires
4498

„PROFIT“ S. A., CORCELLES
(NEUCHÂTEL)

Fournisseurs de l'Union suisse des épiciers, Olten, de l'Union suisse des sociétés de consommation, Bâle.

Temple Allemand - Le Locle

Portes: 19 1/2 h. Vendredi 21 avril Concert: 20 h.

Grand Concert

offert à ses membres passifs et à la population par le **Chœur Mixte „Amitié“** (90 exécutants) avec le bienveillant concours d'amateurs de la localité. (Direct.: M. Ch. Huguenin, professeur).

PROGRAMME:

1. a) **Fils de Tell**, chœur..... Wihl Decker
 - b) **L'amour triomphe**, chœur..... Gluck
 2. **Duos pour violons** av. accomp. de piano Mendelssohn
 3. **Le cerf au bois**, petit chœur..... XVI^e siècle
 4. **Chœur des pèlerins de Tannhäuser** Wagner
 5. **La mer**, solo de baryton (M. Ch. Perret).... E. Dasser
 6. a) **Le petit mousse** Chœurs..... XVIII^e siècle
 - b) **La vache égarée** Chœurs..... XVIII^e siècle
 - c) **Ronde villageoise** Chœurs..... XVIII^e siècle
 7. **Sonate en ré**, pour violons et piano..... Corelli
 8. **Le trait de la fenêtre**, petit chœur..... Reynaldo Hahn
 9. **Tout l'univers est plein**, Athalie, chœur Mendelssohn
- Entrée pour non sociétaire: fr. 0.50. Cartes en vente auprès des sociétaires et le soir à la porte. — Les membres passifs involontairement oubliés sont priés de réclamer leurs cartes à M. Paul Liechti, rue de France 31. — Collecte à la sortie. — Prière de se munir du présent programme s. v. p. 4089

Chemises pour Messieurs

Piqué
Cretonne
Zéphire
Poreuses

Choix immense à des prix réduits
Se recommande 4197

ADLER

Léopold-Robert 51
La Chaux-de-Fonds
Marcel Jacot
Tapisier-Décorateur
Serre 8 — Téléph. 15.81
Rideaux 8913

DEMANDEZ AU BUREAU DE „LA SENTINELLE“

LA CHAUX-DE-FONDS

103, Rue du Parc, 103
Téléphone 87 - Chèques postaux IV b 313

<h4>Le Plat de Lentilles</h4> <p>de W. Rauschenbusch. Trad. de l'anglais par S. Godot</p> <p>Prix c. remb. ch. post.</p> <p>2.40 2.65 2.55</p>	<h4>Socialisme Solidariste</h4> <p>de Charles Naine, conseiller national</p> <p>Prix c. remb. ch. post.</p> <p>2.— 2.25 2.15</p>
<h4>LA COMPENSATION des horloges et des montres</h4> <p>par le Dr Ch.-Ed. Guillaume</p> <p>Prix c. remb. ch. post.</p> <p>2.25 2.50 2.40</p>	<h4>La situation tragique du riche</h4> <p>de Walther Rauschenbusch</p> <p>Prix c. remb. ch. post.</p> <p>2.85 3.10 3.—</p>

Avis aux Créanciers du Crédit Mutuel Ouvrier

Les élections approchent, souvenez-vous, petits épargnants, comment l'Etat de Neuchâtel a refoulé votre demande de secours. Protestons maintenant en votant la liste bleue du candidat **E.-P. Graber** 4927
Quelques épargnants du C. M. O.

COMMUNE BOURGEOISE DE VILLERET

Vente de bois de feu

La commune bourgeoise de Villeret vendra publiquement et contre argent comptant, sur place, le samedi 22 avril 1922, environ 250 stères quartelago foyard et sapin situé à la nouvelle charrière du Sergent et aux Frasses.

La vente aura lieu sur place et commencera à 1 1/2 h. Rendez-vous des amateurs sur la nouvelle charrière du Sergent.

Villeret, le 18 avril 1922. 4935

L'administration bourgeoise

Consommez les Produits au lait



- Lait pur de la Gruyère, en poudre, phosphaté ou non.
- Puddings complets au chocolat ou au café. 4851
- Déjeuner au chocolat, complet.
- Crèmes complètes au café ou au chocolat.

Représentants: **PLANTA S. A., La Chaux-de-Fonds**

Cigares et Tabacs

FRITZ DUCOMMON
Le Locle
MODES
75, Parc, 75 1261

Superbe choix de Chapeaux
sole et paille et sole dep. 7. 12.—
pour dames, jeunes filles et enfants

Complets veston

pour hommes et jeunes gens

Fr. 49.—

Complets de sport

en tous genres 4332

Fr. 55.—

Pantalons fantaisie

Fr. 22.—

Maurice Weill
Rue du Commerce 55
LA CHAUX-DE-FONDS

Eau d'orties

Eau d'orties

Eau d'orties

Eau d'orties

Eau d'orties

Eau d'orties



Spécialité incomparable contre la chute des cheveux et les démangeaisons de la tête. Détruit les pellicules.

Le flacon fr. 2.75
Expédition au dehors contre fr. 3.25 franco

Parfumerie C. DUMONT

La Chaux-de-Fonds 4244
Rue Léopold-Robert 12

Mamans Pour l'alimentation de vos

donnez le **Bébés**

ZWIEBACK en POUDRE

Préparation spéciale

Fabrication et vente:

HANS KOLLROS
BOULANGERIE
Rue Serre 11 - Téléph. 105
LA CHAUX-DE-FONDS
(Déposé) Envoi au dehors 3915

E. Gruber

NEUCHÂTEL

Rue du Seyon, 14b.

Tissus - Toilerie - Lingerie - Sous-vêtements - Beau choix de Tabliers - Bretelles. 9813
TIMBRES ESCOMPTÉ NEUCHÂTELOIS.

BON

pour l'envoi gratuit d'un exemplaire du livre *L'Hygiène Intime*. (Découper ce bon et l'envoyer accompagné de fr. 0.20 en timbres-poste, pour les frais, à l'Institut Hygiène S. A. N° 22, à Genève.) 2256

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

58

LE

DROIT DE L'ENFANT

PAR

Georges OHNET

(Suite)

Un flot de douloureuses pensées envahit son esprit. Il se dit que peut-être il avait trop peu exercé son autorité sur cette nature violente mais généreuse. Il songea avec amertume que, dix ans plus tôt, la dure contrainte qu'il faisait peser sur elle eût sans doute suffi à plier et à assouplir ce caractère adier. Et quelles sources de bonheur eussent jailli d'un accord complet entre elle et lui!

Hélas! Il avait laissé passer l'heure favorable. Peu à peu, le temps, les habitudes différentes, les goûts opposés avaient élevé leurs barrières pour les séparer, et, l'intimité une fois disparue, les pires abandons étaient devenus possibles.

Il regretta de toute la force de sa douleur de n'avoir pas lutté, de ne s'être pas donné au moins le mérite de ne point tolérer qu'on lui prit son bien sans qu'il l'eût défendu. Mais que pouvait son chagrin? Il était en face de l'irréparable et toutes les larmes de la coupable n'auraient pas lavé la souillure inoubliable.

Il poussa un soupir, et se détournant en silence, il entra dans l'atelier, où la parole calme de Cendrin alternait avec la parole animée de La-

roque. Le cœur serré d'avoir constaté son malheur et celui de Louise, Herbelin, avide de faire un heureux, s'avança au milieu du groupe, et s'adressant au savant:

— Eh bien! Résulte-t-il pour toi des explications que Laroque vient de te donner que l'invention est importante et sera fructueuse?

— Certes, c'est pratique, simple et assurément appelé à un grand succès...

— Eh bien! Mon cher Laroque, comme vous avez été de moitié à la peine, vous serez de moitié au profit... Les brevets seront pris au nom d'Herbelin et de Laroque.

Le jeune homme devint pâle, et saisissant les mains de son maître:

— Oh! Monsieur, je ne puis accepter... C'est trop!... Je n'ai été que l'exécuteur de vos volontés... Vous avez tout trouvé...

— Et vous avez tout appliqué et perfectionné... Enfin, mon ami, qui était avec moi, ici, tout à l'heure? Vous seul, parce que vous seul en aviez le droit. J'assure votre fortune, aujourd'hui, je le sais... Et j'en suis joyeux... Car vous êtes un brave garçon. Je vous rends ce qu'autrefois le père de Cendrin et celui de Pérignon ont fait pour moi, pauvre comme vous, courageux comme vous... Je souhaite que vous en profitiez et que vous soyez heureux.

— Tout porte à le croire, dit Cendrin, qui, depuis un instant, regardait Cécile dont les yeux maintenant brillaient de joie. Il y a des gens à qui tout réussit! Et c'est pain bénit, quand ils le méritent.

VII

Un matin que le baron de Rheinsfeld était de très mauvaise humeur, parce qu'il avait perdu une série de prix sur lesquels il comptait absolument,

le marquis de Condottier, pour le consoler, lui avait déclaré que tant que ses chevaux ne seraient pas mieux logés, leur qualité serait incertaine.

— Vous comprenez, mon cher ami, que ce n'est pas dans votre établissement de Chantilly que vous pouvez faire un entraînement convenable. C'est curieux qu'un grand seigneur comme vous ne se soit pas encore offert un haras, avec piste, de façon à préparer sûrement ses élèves!... Vous ne regardez pas à la dépense, et cependant vous êtes tout ce qu'il y a de plus mal installé.

— Eh bien! Trouvez-moi une propriété qui réunisse tous les avantages désirables, et je l'achète...

— Il aurait fallu acheter Chamant, l'année dernière... Mais on peut trouver aussi bien et à meilleur compte.

Le résultat de cet entretien avait été l'acquisition par le baron de Rheinsfeld, sur le conseil de Daniel, de quatre cents hectares de terres, bois et prés à proximité du château de Montivilliers et en bordure du Liron. Par un bout, la propriété touchait aux fermes d'Herbelin et par l'autre à la Neuville.

David n'avait pas attaché la moindre importance à l'achat de ces terres. Le nom de Rheinsfeld ne lui disait rien de particulier. Quant à Louise, elle n'avait même pas entendu parler de l'intimité du baron avec Daniel. Le marquis voulait bien tirer avantage de sa situation auprès du sportsman, mais il ne s'en vantait pas.

Il avait trouvé moyen de lui vendre Montivilliers le double de ce que valait cette patrimoniale bâtisse, il y avait installé des écuries modernes, et, dans les herbages qui longent la rivière, deux cents chevaux à l'élevage promettaient des

vainqueurs pour toutes les grandes courses de l'avenir.

Pas une fois Condottier, en venant si près de l'habitation de Mme Herbelin, n'avait essayé de revoir la femme qui l'avait si passionnément aimé. Le cœur du jeune homme était ainsi fait qu'il oubliait, en un instant, les gens qu'il n'avait plus intérêt à aimer. Il ne s'attardait pas aux sentiments inutiles, et de toutes ses passions, dont quelques-unes avaient tourné au tragique, on n'aurait pu dans son aimable cerveau trouver le plus léger souvenir.

Pour le moment, il était tout à sa nouvelle création, et le haras de Montivilliers l'absorbait à ce point qu'il restait quelquefois une semaine entière sans aller à Paris, se levant de bonne heure pour faire galoper les chevaux, et se couchant de bonne heure parce qu'il trouvait les soirées longues et que le sommeil lui rafraîchissait le teint.

Dans la journée, il chassait dans le parc. Et ce contraste de la vie solitaire qu'il menait avec son habituelle existence mondaine l'amusait. Il téléphonait à Rheinsfeld: Vous devriez venir vous installer à Montivilliers, pour quinze jours, vous verriez comme votre estomac s'en trouverait bien. Nous avons ici des eaux merveilleuses qui réussissent joliment à vos poulains et qui réussiraient encore mieux à leur propriétaire...

...Nous ferions, après le dîner, un piquet régénérateur à dix sous le point, et, comme vous le jouez très mal, je trouverais encore moyen de vous gagner deux ou trois cents louis tous les soirs, ce qui animerait notre tête-à-tête. Si vous voulez amener Mariette de Fontenoy, vous le pouvez. Mes aïeux ne lui feront pas la moue, du haut de leurs cadres. Et je suis sûr qu'elle sera très aise de me revoir.

(A suivre)